

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2829 - VENDREDI 3 FÉVRIER 2017



DISPARITION D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

Hommage
unanime en
RDC comme
à l'étranger

Dès l'annonce du décès de l'opposant Étienne Tshisekedi, la classe politique congolaise était en effervescence. Les acteurs politiques de toute tendance se sont exprimés, même au-delà des

frontières, louant presque tous les qualités exceptionnelles de l'illustre disparu en mettant une emphase particulière sur le sens de son combat politique pour l'émergence d'une société démocratique respectueuse de la justice sociale et des droits de l'homme. Ci-dessous, quelques réactions enregistrées dans les médias et dans les réseaux sociaux. [Page 12](#)

cratique respectueuse de la justice sociale et des droits de l'homme. Ci-dessous, quelques réactions enregistrées dans les médias et dans les réseaux sociaux. [Page 12](#)

CONGO-BANQUE MONDIALE

Investir dans l'agriculture
pour réduire la pauvreté

Le représentant de la BM (à droite) et le coordonnateur du Pdar (à gauche) lors de l'échange avec les organisations de la société civile

Dans la perspective de la relance de l'agriculture qui sombre dans un processus de recul structurel causé par le retrait de l'État des activités de production et la limitation des investissements publics dans la recherche, la Banque mondiale s'est engagée aux côtés du gouvernement congolais pour l'aider à inver-

ser la tendance. Face à ce défi, son représentant résident au Congo, Djibrilla Issa, a rappelé la stratégie d'intervention de son institution pour le développement de l'agriculture en mettant le monde paysan au cœur des préoccupations. « Investir dans l'agriculture est l'une des sources de croissance pro-pauvre la plus directe étant donné que la pauvreté au Congo est essentiellement rurale, soit 75% de la population vivant dans ces zones », a-t-il précisé.

ÉDITORIAL
Vide

Page 2

Page 5

CONGO-VATICAN

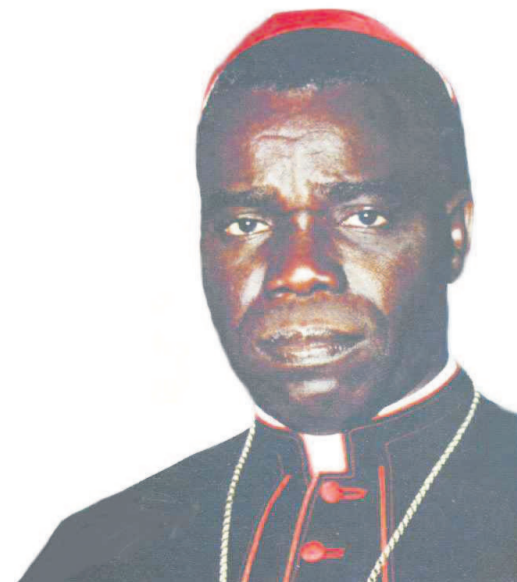
La béatification du
cardinal Emile Biayenda
de nouveau évoquée

Reçu en audience hier par le Premier ministre, Clément Mouamba, le secrétaire d'Etat du Vatican a indiqué que tout marche bien pour une éventuelle béatification du seul cardinal congolais de l'histoire, Emile Biayenda.

« Sans une date précise pour le moment, on espère avancer très rapidement et arriver à cette béatification qui, comme le Premier ministre m'a dit, est attendue et désirée par la communauté catholique du pays », a assuré le cardinal Pietro Parolin.

Envoyé spécial du Pape François aux festivités du 40e anniversaire de l'établissement des relations entre le Congo et le Vatican, le cardinal a également conféré, hier, avec le ministre des Affaires étrangères, Jean Claude Gakosso, en attendant d'être reçu aujourd'hui par le président Denis Sassou N'Guesso.

Page 3



PARLEMENT

Le statut de l'opposition politique
bientôt en débat

Page 2

ÉDITORIAL

Vide

Tout le monde savait que les jours d'Etienne Tshisekedi étaient comptés, mais son décès à Bruxelles a provoqué un choc en République démocratique du Congo dont les secousses se feront longtemps sentir. Survenant alors que l'accord mis au point non sans mal à Kinshasa grâce à la médiation de l'Eglise catholique entraînait tout juste en vigueur, la disparition du « sphynx » creuse un vide politique que notre soeur devra combler rapidement si elle veut mener jusqu'à son terme la transition qu'elle eut tant de mal à instaurer.

Le temps du recueillement et des hommages étant venu, n'anticipons pas sur les conséquences politiques, sociales et autres que le décès d'Etienne Tshisekedi aura, ou pourrait avoir dans les semaines à venir sur l'autre rive du fleuve Congo. Disons simplement qu'il exigera une implication accrue des hommes et des institutions qui s'efforcent depuis des mois d'empêcher la descente vers l'enfer qui menace la RDC.

Alors même qu'il montrait des signes de fatigue de plus en plus évidents l'opposant historique, revenu dans son pays il y a seulement quelques mois, demeurait en effet le symbole de l'alternance pacifique aux yeux des Congolais comme de la communauté internationale. Même s'il n'avait plus la force nécessaire pour conduire le long et patient travail qui permettra un jour à l'opposition d'accéder à son tour au pouvoir, sa personnalité en faisait l'acteur incontournable du processus démocratique engagé.

Etienne Tshisekedi ayant quitté la scène sur laquelle il tenait depuis longtemps l'un des tout premiers rôles, les acteurs de la pièce historique qui se joue sous nos yeux doivent maintenant tout faire pour que le dialogue engagé non sans mal entre le pouvoir et l'opposition se poursuive sans heurt. Au-delà de notre voisine et notre soeur c'est bien le destin de l'Afrique centrale tout entière, du Bassin du Congo tout entier qui est en jeu.

Prions donc pour que la sagesse continue de l'emporter sur la déraison, la volonté de vivre ensemble sur la tentation d'en découdre avec son prochain. N'est-ce pas finalement le message que lègue Etienne Tshisekedi à ses frères et sœurs ?

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

L'Assemblée nationale planche sur la loi portant statut de l'opposition politique

Animé par le désir d'assainir le paysage politique congolais, le gouvernement a soumis à l'appréciation des députés deux projets de loi d'une importance indéniable, à savoir : le projet de loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques, ainsi que le projet de loi déterminant le statut de l'opposition politique au Congo.

Ces deux projets de loi sont inscrits à l'ordre du jour de la quatorzième session de l'Assemblée nationale, qui s'est ouverte le 1^{er} février à Brazzaville, sous le patronage du deuxième vice-président, Sylvestre Ossiala. Dans son discours d'ouverture, il a relevé l'importance et le bien-fondé des affaires inscrites à l'ordre du jour de la session. « Notre menu est constitué de plusieurs affaires qui

engagent la vie de notre nation et l'honneur de notre institution. C'est l'occasion d'exhorter les commissions permanentes de notre institution, au travail des dossiers afin que nous puissions épuiser notre ordre du jour dans les délais prescrits ; parce que cet aspect fait partie des indicateurs de performance de l'Assemblée nationale », a déclaré le deuxième vice-président. Parlant de la crise économique que traverse le Congo, Sylvestre Ossiala a indiqué qu'elle n'est pas une fatalité, mais plutôt une conjoncture. Aussi rude soit-elle, a-t-il dit, les députés ont foi en la capacité du gouvernement à pouvoir trouver les ressorts nécessaires qui permettent de satisfaire les préoccupations légitimes de la population congolaise.

Abordant les questions sécuritaires, le deuxième vice-président a déclaré que la situation dans le département

du Pool demeure préoccupante et interpelle les élus du peuple. « J'en appelle à tous à lever le pied et à ne pas suivre les extrêmes. Quand on suit les extrêmes, on se perd. Aucun peuple n'est allé de l'avant en écoutant les voix qui s'éloignent du milieu ; parce que le milieu, somme toute, constitue le droit chemin. Quand on suit le droit chemin, on se trompe rarement », a-t-il expliqué.

Par ailleurs, il a salué les actions diplomatiques que pose le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, dans la recherche de la Paix en Libye, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo. « Toutes les démarches qui visent à rechercher la paix en Afrique et dans le monde méritent le soutien de la représentation nationale », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

VIE ASSOCIATIVE

Laurentine Milongo dresse le bilan de ses trois ans à la tête de la CAUPDC

La Coalition des associations unies pour la paix et le développement du Congo (CAUPDC) a tenu son assemblée générale, le 1^{er} février à Brazzaville. A cette occasion, la présidente de ce cartel d'associations de la société civile, Marie-Thérèse Laurentine Milongo, a établi le bilan à mi-parcours des activités réalisées par cette organisation ces trois dernières années.

Regroupant plus d'une dizaine d'associations et Ong de la société civile, la CAUPDC a, de 2014 à 2016, mené plusieurs actions de grande envergure sur l'échiquier politique national. Des actions qui, selon Laurentine Milongo, ont tant bien que mal, contribué symboliquement à la bonne marche de l'Etat et au développement du Congo. Dans son combat politique, a précisé Laurentine Milongo, la CAUPDC a

contribué efficacement à l'avènement de la nouvelle République, marqué par le changement de la Constitution. « Nous avons sonné dans la paix, les cloches du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, et étions les premiers à lancer la campagne sur le changement de cette loi fondamentale à Kinkala et dans tout le département du Pool », a-t-elle souligné.

La CAUPDC a aussi, selon elle, participé aux consultations républicaines organisées par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso peu avant le référendum constitutionnel, mais aussi au dialogue national de Sibiti, tenu du 13 au 17 juillet 2015. Toujours pour marquer son adhésion au changement de cette Constitution, la caupdc a aussi participé activement à la campagne du referendum mais aussi à la campagne pour l'élection présidentielle où il a soutenu avec détermination la candidature du pré-

sident Denis Sassou N'Guesso. « Notre plateforme de la société civile, CAUPDC a accompli un travail de fond sur le terrain politique de notre cher et beau pays. Nous avons déployé notre énergie, notre conviction, notre détermination, nos propres moyens financiers au temps des soleils brûlants qui ont ponctué l'avènement de la nouvelle République », a conclu Marie-Thérèse Laurentine Milongo.

Cette coalition d'associations et Ong a entrepris plusieurs autres activités publiques visant à soutenir les actions du chef de l'Etat.

Rappelons que Laurentine Milongo fut l'épouse de feu ancien Premier ministre André Tsatouabantou Milongo, décédé en 2007 à l'âge de 72 ans à Paris en France, des suites d'une maladie. Elle est actuellement maire de la communauté urbaine de Boko, dans le département du Pool.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO- VATICAN

La béatification du Cardinal Emile Biayenda de nouveau évoquée

Le secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Pietro Parolin, s'est entretenu sur la question, le 02 février à Brazzaville avec le Premier ministre Clément Mouamba.

Interrogé sur la béatification du cardinal Emile Biayenda, le secrétaire d'Etat du Vatican a indiqué : « le secrétariat d'Etat du Saint-Siège n'est pas directement impliqué dans le processus de béatification et de canonisation. Nous avons un département spécifique qui s'appelle la congrégation pour la cause des Saints qui est compétent pour cette question. Je peux vous garantir que j'ai pris contact avec Rome, on m'a assuré que tout marche bien. Sans avancer une date précise pour le moment, on espère avancer très rapidement et arriver à cette béatification qui comme l'a dit le Premier

ministre, est attendue et désirée par la communauté catholique du pays ».

Pietro Parolin et Clément Mouamba ont également échangé sur les 40 ans de coopération entre le Congo et le Saint-siège. « Ces relations sont très bonnes. On a travaillé ensemble pendant 40 ans et nous sommes encore en train de faire un pas en avant, je me réfère de la signature d'un accord-cadre avec le président de la République mais aussi de l'idée d'avoir une représentation permanente du pays auprès du Saint-Siège et nous en remerciant Dieu pour cette réalité soulignée ici par la présence du secrétaire d'Etat



Les membres des deux délégations pendant l'audience (adiac)

au pays et pour son accueil aussi chaleureux. Cette présence consiste à promouvoir la coopération entre l'Église et l'Etat sur les domaines d'intérêts communs au bénéfice des citoyens de ce pays », a déclaré l'émissaire du Pape.

Le secrétaire d'Etat du Vatican s'est toutefois dit ému de servir le Pape et l'Eglise avec beaucoup de dévouement.

« J'étais surpris quand le pape m'a nommé secrétaire d'Etat. J'essaie de servir le pape et l'Eglise mais aussi

avec mon style. Que je puisse aussi contribuer à la cause de l'évangile et à la formation humaine. Je pense être pour lui une aide utile à la mission », a conclu le cardinal Pietro Parolin.

Fortuné Ibara

DIPLOMATIE

Le Vatican et le Congo vont renforcer leur coopération dans plusieurs domaines

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude-Gakosso a reçu jeudi, le secrétaire d'Etat du Vatican, son Eminence le Cardinal Pietro Parolin. L'émissaire du pape François était venu réaffirmer la volonté du Saint-Siège de renforcer le partenariat avec le Congo, à l'occasion de la célébration des 40 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux parties.



Le ministre Jean-Claude Gakosso s'entretenant avec le Cardinal Pietro Parolin (DR)

L'entretien entre le chef de la diplomatie congolaise et le prélat a porté sur la signature de l'accord-cadre devant intervenir vendredi et les secteurs retenus pour dynamiser la coopération bilatérale.

« Avec le ministre des Affaires étrangères, nous avons surtout parlé des questions concernant les relations entre l'Eglise et l'Etat, et la possibilité de continuer la collaboration dans des domaines comme la santé et l'éducation pour le bien-être du peuple congolais », a dit le Cardinal Pietro Parolin à sa sortie d'audience. « Je tiens à souligner devant la

presse que l'accord qui va être signé encadre juridiquement la situation et la présence de l'Eglise catholique au Congo, et ce n'est pas seulement pour le bénéfice des Catholiques du pays », a-t-il ajouté. Le Cardinal s'est, par ailleurs, réjoui de l'accueil dont il a été l'objet à son arrivée. « Je suis très reconnaissant de cet accueil (...). C'est un signe de la cordialité et de l'amabilité du peuple congolais », a-t-il relevé.

La signature de l'Accord-cadre de coopération entre l'Etat de la cité du Vatican et le Congo sera donc l'aboutissement d'un

long processus enclenché depuis 2003. Il couvrira plusieurs domaines notamment: diplomatique; politique; socioéconomique; socioculturel; scientifique; sanitaires et éducationnel. L'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et le Saint-Siège date du 31 Janvier 1977. Rendu possible grâce aux négociations engagées depuis le 15 mars 1976 par les deux Etats, cela a abouti également à l'implantation de la Nonciature apostolique du Saint-Siège en terre congolaise.

Depuis lors, le Congo et le Vatican n'ont cessé de raffermir leurs relations. En témoignent les échanges de visites entre les deux parties. Le pape Jean-Paul II a effectué sa première visite à Brazzaville le 05 mai 1980, trois ans après la signature de l'Accord sus-évoqué. Dans la même logique du renforcement de ces relations, son Eminence le Cardinal Ivan Dias, en sa qualité de Préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, a visité le Congo en 2008, sur invitation du gouvernement congolais. C'était à l'occasion de la célébration des 125 ans de l'évangélisation du Congo. La présente visite de son Eminence le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat de sa Sainteté pape François participe de cette volonté. Du côté du Congo, il faut signaler que le président Denis Sassou N'Guesso a renforcé les liens avec le Saint-Siège par ses multiples visites.



L'ambassadeur de Côte d'Ivoire

Deux nouveaux ambassadeurs présentent les copies figurées de leurs lettres de créance

Après le secrétaire d'Etat du Saint-Siège, le ministre des Affaires étrangères s'est entretenu avec les nouveaux ambassadeurs de la République tchèque et de la Côte d'Ivoire, respectivement Pavel Mikes et Mme N'dri née Aya Thérèse Yoman, venus présenter les lettres qui les accréditent au Congo.

L'ambassadeur tchèque a assuré que son pays est disposé à accompagner le Congo sur la voie du développement. « Nous avons l'expérience dans les domaines de l'énergie, la culture, les hydrocarbures, l'industrie forestière, l'éducation, et on voudra avoir de nouveaux étudiants congolais, que ce soit dans le cadre des bourses d'études ou même des parents qui pourraient supporter les frais d'études de leurs enfants », a déclaré Pavel



L'ambassadeur de la République tchèque

Mikes. « La République tchèque est un pays producteur de pétrole (...), nous avons beaucoup de compagnies qui s'occupent du stockage et de la raffinerie du pétrole, donc on peut contribuer au développement du Congo dans ce sens avec des partenaires internationaux », a-t-il poursuivi. S'agissant de la formation des étudiants, l'ambassadeur a indiqué qu'en République tchèque « les études sont de très bonne qualité et moins chères ».

La diplomate ivoirienne s'est dite honorée d'avoir présenté les copies figurées de ses lettres de créance au ministre des Affaires étrangères. « Le président Alasane Ouattara a souhaité qu'il ait un renforcement de l'amitié entre la Côte d'Ivoire et le Congo, un renforcement économique, mais aussi de toutes les coopérations possibles entre les deux pays », a-t-elle déclaré.

Nestor N'Gampoula



BVMAC

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), société anonyme investie d'une mission de service public, à l'effet d'organiser, animer et gérer le Marché Financier de l'Afrique Centrale lance un appel à candidatures au niveau de la sous-région de la CEMAC pour le recrutement de son Directeur Général. Le lieu d'affectation est le siège de la BVMAC à Libreville. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae adressés au

MISSIONS

- Assurer la mission d'organisation et d'animation
- Enrichir la cote par la mise en place de nouveaux compartiments.
- Assurer la gestion de la société dans un souci d'efficacité et de rentabilité.
- Développer de nouveaux produits financiers.
- Contribuer au développement du secteur financier de la sous-région.
- Le candidat devra justifier de :
- Une formation supérieure minimum BAC+5 et/ou MBA (en droit, finance

Le Président du Conseil d'Administration

Henri-Claude OYIMA

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE

349, Place de l'Indépendance - BP 2165

Tél.: (+241 01) 77 48 45 / 764845 / 9900

Libreville - GABON

AVIS DE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR GENERAL

Président du Conseil d'Administration de la BVMAC au plus tard le 15 février 2017 à l'adresse indiquée ci-dessous :

Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

349, Place de l'Indépendance

BP 2165

Libreville - Gabon

PROFIL DU CANDIDAT

- et/ou administration des entreprises);
- Une expérience de dix (10) ans au moins, à un niveau managérial, dans une Bourse, une Société de Bourse ou, dans un département de gestion de titres d'un établissement bancaire, ou au sein de l'organe de gestion, de contrôle ou d'animation d'un marché financier de réputation internationale ;
- Une bonne maîtrise de l'appel public à l'épargne et des transactions sur valeurs mobilières en particulier ;
- Une connaissance du secteur financier de la CEMAC et une parfaite maîtrise de l'anglais seraient des atouts supplémentaires.

Le chemin le plus rapide entre
POINTE-NOIRE et
BRAZZAVILLE a
 désormais un nom :




SÉCURITÉ

EFFICACITÉ

CONFORT

4 VOLS PAR JOUR
 À PARTIR DE 34 000 Francs HT



06 945 70 04 

www.equafight.com 

MOIS DE L'AGRICULTURE

Une campagne de sensibilisation en vue de booster la productivité

Le groupe de la Banque mondiale en République du Congo a organisé le 2 février à Brazzaville une réunion interactive avec les membres de la société civile évoluant dans le secteur agricole, ayant pour objectif d'inviter ces derniers à s'engager à relever les défis auxquels l'agriculture est confrontée.

S'inscrivant dans le cadre du « Mois de l'agriculture », cette rencontre était aussi l'occasion pour cette institution de communiquer sur son action au Congo dans le secteur agricole, via le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar). « Je souhaite qu'on ait en permanence ce canal de communication pour le développement de l'agriculture qui représente un potentiel important pour le Congo. Pour ce faire, il faut qu'il y ait un partenariat avec l'Etat, les partenaires financiers, les organisations des producteurs, la société civile et les médias. Restez engagés, pour qu'ensemble nous relevions les défis auxquels fait face l'agriculture au Congo », a indiqué le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa. Signalons que l'agriculture congolaise est tombée dans un processus de recul à cause du brusque retrait de l'Etat dans des activités de production et de commercialisation. La part de l'agriculture dans le PIB est passée de 30% en 1960 à 3% en 2015. Le coût des importations des produits alimentaires varie entre 400 et 600 milliards de FCFA.

Afin de relever les défis de ce secteur, le ministre de tutelle avait souligné, lors du lancement officiel des activités prévues dans le cadre de ce mois, qu'il faudra au préalable, assurer des systèmes productifs modernes et intensifs par la mécanisation agricole ; électrifier et irriguer de principaux bassins de production ; stocker des produits ; utiliser des fertilisants, des produits phytosanitaires ainsi que des semences à haute productivité. L'appui technique aux petits exploitants ruraux à travers les agences nationales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, l'octroi des crédits aux exploitants à travers les banques et les établissements de microfinances pour permettre aux acteurs ruraux d'accéder aux services financiers approximatifs sont à prendre en ligne de compte.

Intervenant à l'occasion de cette campagne de sensibilisation, le coordonnateur du Pdar, Isidore Ondoki a, quant à lui, présenté les résultats de son projet dont la clôture interviendra à la fin de ce mois de février. En dix ans de mise en œuvre grâce au cofinancement du Congo et de la BM, à travers le territoire national, le Pdar a réhabilité 130km de pistes rurales, construit 41 marchés, appuyé 12.000 producteurs.

Pour étendre cette collaboration, les deux parties sont en train de préparer un autre projet qui sera axé sur la sécurité alimentaire et l'agriculture commerciale. L'optique étant d'améliorer la productivité des filières agricoles et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et de petites et moyennes entreprises.

Lopelle Mboussa Gassia

RÉSEAUX SOCIAUX

Conscientiser les Congolais pour un usage responsable et citoyen

A la suite des publications, ces derniers jours, des photos et vidéos jugées « attentatoires » sur les réseaux sociaux par certains Congolais, le gouvernement congolais a promis des mesures étroites contre les mauvais utilisateurs.

Dans une déclaration faite le jeudi 2 février à Brazzaville, le ministre des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, s'est adressé directement aux utilisateurs de WhatsApp, Facebook, Imo, Messenger...

« Les réseaux sociaux offrent des opportunités d'épanouissement de tout ordre à tous, et en particulier à notre jeunesse qui doit en faire une utilisation citoyenne et responsable », a souhaité le membre du gouvernement. Pour cela, Léon Juste Ibombo annonce le lancement d'une campagne citoyenne pour conscientiser les utilisateurs congolais. Puisque malgré les avantages que procurent les réseaux sociaux, l'usage par certains internautes, selon Léon Juste Ibombo, entraîne un risque d'usurpation d'identité, de fraude, de vol, de propagande de fausses informations, d'incitation à la haine et à la violence.

Une autre source de préoccupation est le cas du harcèlement et de la traque en ligne, poursuit le ministre. Une vulnérabilité facilitée par l'absence de toute réglementation. « Plusieurs Congolais, en majorité des jeunes, utilisent les réseaux sociaux



Léon Juste Ibombo (DR)

comme une mode, ils propagent des informations qui peuvent être fausses et même attentatoires à la vie privée des autres, et pour lesquelles, s'ils étaient interpellés, ne pouvaient en apporter la preuve et seraient passibles d'être condamnés par la justice », a estimé le ministre des Postes et Télécommunications.

Enfin, il a insisté sur le fait que dans certains pays, les pouvoirs ont ordonné le blocage des communications des réseaux sociaux

dans le but de « protéger » les revenus des sociétés de télécommunication. « D'autres gouvernements ont pris des mesures d'interdiction des communications par des réseaux sociaux pour des raisons de sécurité. Ne soyons pas complices des actes de déstabilisation de notre pays. Restons responsables et citoyens sur les réseaux sociaux », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo

PARTENERIAT

La Fondation génération à venir et la Faculté de Droit désormais liées par une convention

La convention de partenariat a été signée le 1^{er} février à Brazzaville par la représentante de la Fondation génération à venir, Patricia Ngombé, et le doyen de la Faculté de Droit, Godefroy Moyen, en présence du recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Prof Jean Rosaire Ibara

Ce partenariat dont les termes n'ont pas été dévoilés commence déjà à donner ses fruits. En effet, pour donner un sens à ses engagements, la Fondation génération à venir a rénové le bâtiment abritant les services administratifs de la Faculté de Droit et équipé le cabinet du doyen. Question de satisfaire le Prof Godefroy Moyen qui espère que ce partenariat leur apportera un plus. « Nous avons beaucoup scruté l'horizon dans l'espoir de trouver un bienfaiteur pendant des décennies, mais hélas ! Votre arrivée était attendue à la Faculté de Droit. Nous apprécions avec une légitime jalousie vos réalisations à travers l'ensemble du territoire national. Un seul mot suffit pour rendre grâce : Merci », s'est exprimé le doyen.

Selon lui, le partenariat scellé avec la Fondation génération à venir permettrait à cette faculté d'entrer dans une autre dimension, notamment celle de son ouverture vers d'autres horizons. « Notre ouverture vers le monde extérieur apparaît comme une impérieuse nécessité, car par nous-mêmes, en autarcie, nous ne pouvons strictement rien faire de consistant. En effet, notre mission est colossale mais nos moyens sont infimes. Il nous faut des apports extérieurs. Dans cette perspective, l'ac-



L'échange de parapheurs après la signature de la convention ; crédit photo Adiac

cord que nous signons avec la Fondation génération à venir est une chance pour la Faculté de Droit », a poursuivi Godefroy Moyen, précisant que ce partenariat impliquait pour la Faculté de Droit bien sûr des droits mais aussi des engagements. C'est ainsi qu'il s'est engagé à respecter les obligations contractées librement vis-à-vis de la fondation afin de bénéficier pleinement de sa confiance. Il a, par ailleurs, remercié le président

d'honneur de la Fondation génération à venir, Edgard N'Guesso, et le recteur de l'Université Marien-Ngouabi. Le premier pour avoir mis ses réalisations concrètes en faveur de la cause des

jeunes et le second pour avoir su orienter cette fondation vers là où le besoin se fait sentir.

Carte de visite de la Faculté de Droit

La Faculté de Droit est le plus ancien des établissements de l'Université Marien-Ngouabi et l'un des plus grands de par sa taille. Elle intègre les normes du système LMD avec trois départements : Licence,

Master et Doctorat. Comptant environ 40 enseignants dont quatre de rang magistral, la Faculté de droit dispose de neuf salles de classe et trois amphithéâtres dont un en par-

tage avec la Faculté des sciences et techniques, abritant ainsi environ 9 000 étudiants. « Ce tableau montre que tous les ratios sont défavorables à la Faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi. En effet, de tout temps, nous faisons beaucoup avec peu et parfois avec rien. Et, nous vous remercions très sincèrement pour votre engagement à nous accompagner dans cette lourde et noble

mission de formation des cadres de notre pays », a conclu Godefroy Moyen.

Représentant la fondation, Patricia Ngombé a indiqué que la signature de cette convention concrétise modestement, la dynamique impulsée par le président d'honneur de Génération à venir. Une tendance qui veut que progressivement, l'image et la notoriété de l'Université Marien-Ngouabi puissent s'améliorer. Remerciant le recteur de cet établissement et le doyen de la Faculté de Droit pour, elle a assuré que cette convention est loin d'être la dernière et sera fidèlement mise en œuvre pour leur ONG.

Créée en 2009, la Fondation génération à venir œuvre, entre autres, dans les domaines de l'éducation, la santé et l'emploi. Dans l'objectif d'assurer la promotion de l'éducation, elle fédère ses efforts avec l'Université Marien-Ngouabi. Elle a déjà posé des actes généreux en faveur des facultés des Sciences de la santé ainsi que celle des Lettres et sciences humaines. Parmi les actions menées, on peut citer l'octroi de bourses, l'appui à la spécialisation des médecins généralistes, les travaux de rénovation, de réhabilitation et équipement des amphithéâtres. Le projet de construction d'une médiathèque est en cours de réalisation à la Faculté des Lettres et des sciences humaines.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une réflexion sur le développement de l'Université Marien-Ngouabi

Mis en place par le ministre de tutelle, Bruno Jean Richard Itoua, le groupe chargé du développement de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG 2025), qui a tenu sa session inaugurale le 1er février à Brazzaville, a environ trois mois pour mettre sur table ses réflexions et conclusions

Coordonné par le recteur de l'UMNG, le Prof Jean Rosaire Ibara, ce groupe de travail rassemble en son sein plusieurs universitaires, tous les doyens et directeurs des facultés, instituts et écoles, des conseillers du ministre de l'Enseignement supérieur ainsi que des syndicats de l'université et les associations des étudiants. Présentant les axes de travail de cette structure, Jean Rosaire Ibara a insisté sur l'amélioration de la qualité de la formation et la lutte contre le décrochage des études. Selon lui, la demande sociale de l'enseignement supérieur a augmenté et les sollicitations des marchés de travail sont devenues de plus en plus pressantes. Ce qui ennuie l'université à faire face au problème de la massification des étudiants dans les établissements à accès ouvert.

« Les défis doivent tenir compte de ce phénomène, traduit par l'augmentation des lauréats et des cadres de demain, mais aussi, la qualité des diplômés obtenus tout en faisant face au décrochage universitaire et au phénomène de déperdition. Nous devons faciliter l'employabilité des lauréats en développant une politique judicieuse de l'offre de formation de notre université », a-t-il expliqué, insistant sur la nécessité de promouvoir l'accessibilité et l'utilisation générale des technologies de l'information ainsi que la bonne gouvernance pour faire avancer l'université vers de nou-



Le ministre Bruno Jean Richard Itoua posant avec les membres du groupe de travail ; crédit photo Adiac

veaux horizons. Ce groupe mettra également un accent sur le développement de la recherche scientifique et technologique par le renforcement et la consolidation des structures de recherche ; la gouvernance et la généralisation au sein de l'UMNG des technologies de l'information et de la communication. Ceci pour une meilleure amélioration du mode de fonctionnement, de la gestion administrative, des ressources humaines et financières. Ce groupe pourra rendre ses conclusions dans trois mois.

« Il n'y aura ni émergence ni développement sans une éducation ou un capital humain de qualité »

Donnant les orientations aux animateurs de ce groupe de travail, le ministre de l'Enseignement supérieur a rappelé qu'il ne s'agissait pas d'un conseil technique de plus ou d'un comité de direction. Il s'agit, pour Bruno Jean Richard Itoua, d'un instrument de réflexion, de proposition au service de l'université et du ministère, car toutes les décisions qui le méritent seront soumises aux instances institutionnelles parmi lesquelles le conseil technique et le comité de direction. Pour lui, actuellement l'enseignement supérieur est sans doute l'un des enjeux majeurs en matière de développement. Car, il n'y aura ni émergence ni développement sans

une éducation ou un capital humain de qualité. « Dans un pays où la jeunesse représente environ 70% de la population, c'est notre responsabilité de la façonner pour la mettre au service des ambitions d'émergence et de développement », a-t-il indiqué.

Bruno Jean Richard Itoua a, par ailleurs, fixé les membres du groupe de travail UMNG 2025 sur les priorités à mettre en œuvre. Il s'agit notamment de définir les besoins en compétence ; préparer l'UMNG en rapport avec la venue de l'Université Denis Sassou N'Guesso de Kintélé ; rendre à l'unique université publique du Congo ses trois missions, à savoir l'enseignement et la formation ; la recherche et l'innovation ; les services de la communauté. « Elle doit remplir ces trois missions qui sont le fondement de sa responsabilité, les trois piliers, les trois pieds de la vie de l'université. L'ambition légitime qui devrait être celle de l'UMNG est de redevenir une référence africaine au moins dans l'espace francophone. Cela impose de l'intégrer dans toutes nos démarches », a conclu le ministre, précisant que l'adéquation formation-emploi et le numérique étaient les deux défis majeurs de cette mutation.

Parfait Wilfried Douniama

AFRIQUE CENTRALE

Lancement d'un projet de lutte contre l'exploitation illégale des forêts

Un projet promouvant la gouvernance forestière en Afrique centrale, notamment en République du Congo, en République Centrafricaine, au Cameroun et au Gabon a été lancé le 2 février à Brazzaville.

Intitulé « Agir sur les défis de l'Accord de partenariat volontaire (APV) : exploitation illégale et changement du couvert forestier dans le cadre d'investissement non-forestier », ce projet s'exécutera en deux ans. Il vise à réduire les risques d'exploitation illégale des forêts dans le cadre des investissements agro industriels, miniers et infrastructurels dans ces quatre pays ayant en partage les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo. Son lancement a eu lieu au cours d'un atelier regroupant les différentes parties prenantes du secteur forestier. Intervenant à l'ouverture dudit atelier, l'inspecteur général de l'économie forestière, Donatien Dzala a

rappelé que la République du Congo était le premier pays d'Afrique centrale à signer un APV avec l'Union européenne (UE) en 2010.

Ce projet arrive à point nommé et devrait « contribuer à régler l'épineuse question de la superposition d'usage », a-t-il dit, ajoutant que la moitié de la déforestation tropicale résulte de la conversion des forêts pour des besoins d'agriculture industrielle, d'exploitation minière et des infrastructures.

Il s'agit d'un projet qui bénéficie de l'appui de plusieurs partenaires parmi lesquels l'UE, la Suède, le Royaume-Uni et l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

La représentante de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini, a signifié que cet atelier marquait « un pas supplémentaire vers une bonne gestion forestière au regard de l'engagement pris par les Etats concernés dans la promotion de la gouvernance forestière et la

lutte contre l'exploitation et le commerce illicites de bois ». Elle a fait savoir que plus de 3 millions d'hectares de terres forestières étaient concédés depuis quelques années à de grands projets d'investissement en Afrique centrale.

L'APV a pour but de renforcer la gestion forestière à travers entre autres, la certification, le contrôle, la vérification de la légalité des bois exportés sur le marché de l'UE. Le Congo possède plus de 5 millions d'hectares de forêts disposant des plans d'aménagement.

Le projet relatif aux défis de l'APV est mis en œuvre au Congo par l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) dont le directeur exécutif Trésor Nzila Kendet a évoqué la nécessité d'une collaboration entre les pouvoirs publics, la société civile, le secteur privé, les communautés locales, les peuples autochtones et d'autres partenaires en vue de la réussite.

Christian Brice Elion

TRIBUNE

Alpha Conde président de l'Union Africaine chapeau, Camarade président !

Les lampions se sont éteints à Addis-Abeba, où le dernier sommet de l'Union Africaine a, entre autres, débouché sur deux faits hautement symboliques : le retour dans la grande famille panafricaine du Maroc d'une part, l'élévation à la présidence tournante de l'Union du Guinéen Alpha Conde, d'autre part.

La portée historique du premier fait est indiscutable. Elle traduit autant la lucidité et la maturité stratégique du Souverain chérifien lui-même, que la capacité de résilience des chefs d'Etat qui ont collectivement contribué, « à l'africaine » au dénouement consensuel de ce dossier. Parmi ceux-ci, il faut le souligner, un certain Denis Sassou N'Guesso, aujourd'hui mondialement reconnu comme Grand-expert régional en matière de prévention-résolution des conflits collatéraux.

Le second événement qui propulse, par rotation, Alpha Conde à la tête de l'Afrique justifie et mérite, sans langue de bois, le commentaire élogieux d'un ancien camarade et modeste compagnon, bien que plus jeune, des joutes estudiantines parisiennes des années 70.

D'abord, pour saluer un parcours politique : celui singulier, sinon unique, d'Alpha Conde lui-même. Des rangs de la turbulente Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) à la tête de la Guinée, et aujourd'hui, de la plus haute institution panafricaine, via les géôles de Lansana CONTE, cette trajectoire cabossée par la répression et par les épreuves personnelles est difficilement duplicable (1). Elle révèle la volonté « jusqu'aboutiste » qu'avait cette génération de changer le monde, la Guinée en premier, quitte à en payer le prix d'une part, mais aussi, d'autre part, l'habileté manœuvrière de l'homme lui-même. Qualités qu'il a su mettre, en murissant, au service d'une disposition politique essentielle, hélas aujourd'hui rare chez les prétendants aux successions légales en Afrique : la patience.

Ensuite, pour souligner une évidence : les temps ont changé et la FEANF n'est plus. Les produits de cette « école » du militantisme étudiantin sont aujourd'hui, comme moi, avec des fortunes ou trajectoires diverses, dispersés à travers la planète ou sur le continent, de Dakar à Brazzaville, de Libreville à Ouagadougou, Lomé, Cotonou ou Bamako, toutes générations confondues. Le temps du deuil est passé et la nostalgie n'étant plus celle qu'elle était, il ne devrait plus subsister comme lien social invisible entre ces anciens qu'un « esprit » : celui du patriotisme et de la fraternité panafricaniste.

L'élévation du « camarade président » Alpha Conde nous honore donc tous. Elle pourrait incarner transversalement la cristallisation, en ce qu'il a d'essentiel, de la quintessence de cet esprit : contribuer, tant soit peu, à concilier nos utopies d'hier et nos responsabilités citoyennes et / ou politiques d'aujourd'hui.

Enfin pour esquisser une perspective : pour le continent, déjà confronté à des défis récurrents, plombé par des contingences lourdes mais disposant d'atouts significatifs qui en font espérer l'émergence à moyen terme, le « moment » mondial actuel est géopolitiquement décisif. Il consacre désormais la diplomatie et le rôle des « politiques » aguerris comme l'un des leviers essentiels du développement. La résolution heureuse, en interne, par la CEDEAO, donc par l'Afrique, de la crise gambienne, autant que l'expertise cumulée dans la résolution souveraine, voire l'anticipation des crispations pré-ou-post électorales, (point faible de nos gouvernances démocratiques), confirment cette observation. De plus en plus décomplexé, et mieux « réseauté » notre continent regorge aujourd'hui de ressources humaines de qualité et se dote progressivement, de façon plus volontariste, d'instruments formels et informels d'affirmation de son identité, au-delà de la mosaïque des cultures, des langues et des situations que l'Union Africaine fédère.

Gageons qu'à sa tête, le président Alpha Conde avec l'appui bienveillant de ses pairs, dont certains vieux routiers comme Denis Sassou N'Guesso, ou Paul Kagame, continue à buriner, avec son profil si atypique, à la consolidation des Lumières dont l'Afrique a tant besoin aujourd'hui, pays par pays et surtout, collectivement. Chapeau, bon vent et bonne chance donc « camarade Président », en mon nom personnel et en souvenir de tous les « anciens », de toutes parts de l'Afrique, c'est-à-dire y compris, de ceux qui nous ont quittés trop tôt.

1. Seuls Laurent GBAGBO (Cote d'Ivoire) et Abdoulaye WADE (Sénégal) et sauf erreur, ont connu, avec des différences significatives, à peu près le même sort.

Par Henri Ossebi,
Sociologue - Ancien Ministre

28^e SOMMET DE L'UA**La France salue l'élection d'Alpha Condé et de Moussa Faki Mahamat**

Par le biais du porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal, la France a félicité le président de Guinée Alpha Condé, pour son élection à la présidence tournante de l'Union africaine (UA), et le ministre tchadien des Affaires étrangères Moussa Faki Mahamat, élu président de la commission de l'UA.

Au cours d'un point de presse du 1er février, Romain Nadal a salué le retour du Royaume du Maroc au sein de l'UA. « Il s'agit d'une étape majeure dans la voie de l'unité, de la stabilité et du développement du continent africain. La France est à la disposition de tous les pays africains pour travailler ensemble à la réalisation de ces objectifs », a-t-il déclaré. Il a, en outre, félicité Alpha Condé pour son élection à la présidence de l'UA, ainsi que Moussa Faki Mahamat, qui a été élu président de la commission de l'UA. « Nous nous réjouissons de poursuivre notre coopération étroite avec l'Union africaine en faveur de la stabilité et de la paix sur l'ensemble du continent africain, ainsi qu'en faveur de son développement durable », a ajouté le porte-parole du Quai d'Orsay.

Le Tchad a dû mener une offensive diplomatique de charme auprès de certains dirigeants africains qui a été plutôt payante, pour succéder à Nkosazana Dlamini-Zuma, à la présidence de la Commission de l'UA. Moussa Faki Mahamat a une riche expérience des affaires africaines et internationales obtenue dans le cadre de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères qu'il a occupées pendant près de 9 ans. Un record dans l'histoire du Tchad. Le candidat tchadien a été présenté comme un bon connaisseur de tous les dossiers discutés au sein de l'UA et la contribution de son pays pour la sauvegarde de la paix et de la stabilité à l'échelle continentale.

Parmi les arguments convaincants qu'il a présentés à l'UA, Moussa Faki Mahamat a insisté sur des propositions innovantes pour redynamiser l'institution continentale afin d'en faire un instrument d'intégration et d'émergence. Estimant que le formidable potentiel humain et économique de l'Afrique n'est pas suffisamment exploité au profit du développement, et l'UA pourrait être le moteur de cette transformation.

Noël Ndong

Vers un retrait collectif de la CPI

Les dirigeants africains ont adopté, le 31 janvier à Addis-Abeba en Ethiopie, une stratégie appelant à un retrait collectif de la Cour pénale internationale (CPI).

« Une entente était intervenue mardi en vue d'un retrait commun des pays africains », a indiqué le chef de liaison de l'ONG Oxfam International auprès de l'UA, Désiré Assogbavi. La décision, juridiquement non-contraignante, est intervenue lors d'une réunion à huis clos à la fin du 28^e sommet de l'Union africaine (UA). Pour cause : la CPI se concentre trop sur des enjeux qui touchent le continent africain, ayant trait notamment aux cas de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Une source proche du comité judiciaire de l'UA a précisé que les pays africains étaient divisés sur la question de se retirer un à un ou dans un front commun. La majorité des Etats ont également voulu que le sens de l'immunité et de l'impunité soit modifié

dans le Statut de Rome, qui a fondé la CPI. L'UA a plutôt recommandé le renforcement de la Cour africaine de justice et des droits de l'Homme.

Réagissant à l'information, la directrice adjointe du programme Justice internationale de l'ONG Human Rights Watch, Elise Keppler, a indiqué que la stratégie entérinée discrètement à Addis-Abeba n'établissait aucun calendrier et comprenait « peu de recommandations concrètes pour (un passage à) l'action », avant de rappeler que plusieurs pays africains, dont le Nigeria, le Sénégal et la République du Congo, se sont exprimés en faveur de la CPI durant ces derniers mois.

La menace a été régulièrement brandie depuis le premier mandat d'arrêt international émis en 2009 contre le président soudanais, Omar el-Béchir. Celui-ci est accusé de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre qui auraient été commis de 2003 à 2008 au Darfour. Mais l'éventualité du retrait commun des 34 Etats africains signataires

du statut de Rome s'était accentuée avec la procédure, abandonnée depuis, qui avait visé le président kényan, Uhuuru Kenyatta. D'ailleurs, sur proposition de celui-ci lors du sommet de l'UA l'an dernier, une résolution prévoyant « l'élaboration d'une feuille de route pour un retrait de la CPI » avait été adoptée.

A la fin l'année dernière, l'Afrique du Sud, la Gambie et le Burundi avaient tous signifié leur intention de se retirer de cette cour, ce qui avait immédiatement suscité des inquiétudes quant au retrait d'autres Etats. Pourtant, il y a eu l'occurrence de deux Africains qui occupent de hautes fonctions à ce tribunal, situé à La Haye, aux Pays-Bas. L'avocate gambienne Fatou Bom Bensouda en est la procureure générale, après avoir été pendant huit ans procureure-adjointe; et Sidiki Kaba, le ministre sénégalais de la Justice, préside l'Assemblée générale des Etats Parties de la CPI pour la période allant de 2014 à 2017.

Josiane Mambou Loukoula

COMMUNIQUE

Le cabinet Growthcontinue et le CACSUP organisent des sessions de formation en Management de projet selon le standard universel PMP®.

La formation se déroulera à Brazzaville du 06 au 10 février 2017 à l'hôtel Olympic Palace, et à Pointe-Noire du 13 au 17 février 2017.

Cette formation dont le but est de doter les participants des capacités universelles dans la gestion des projets, sera animée par un expert certifié PMP® du cabinet Growthcontinue.

A l'issue de cette formation, le participant aura acquis l'ensemble des techniques nécessaires à la conduite de tous projets et sera efficacement préparé au passage de l'examen mondialement reconnu de PMP.

N.B : Les places sont limitées.

Contact : 05 559 87 27

06 951 24 69

Site web : www.cacsup.org

RÉPUBLIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX
DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX
**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT)**

Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2.

Secteur : « Transport »

Référence de l'accord de financement : Prêt N°2000130014482

N° d'identification du Projet : P-Z1-DB0-167

DATE : 03 février 2017.

AMI N° : 001-2017

La République du Congo a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer les contrats de Consultant pour la « réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Etoumbi-Kellé-Frontière du Gabon ».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations suivantes : la production des dossiers techniques, d'une part, la recherche des financements, et d'autre part, la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la route Etoumbi - Kellé - Frontière du Gabon.

L'environnement du projet offre des possibilités de variantes du tracé, mais le tracé actuel de la route qui passe par le plus grand nombre de villages servira de référence pour les études à mener. La longueur totale de la route est d'environ 181 km.

La délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution (OE) », invite les Consultants intéressés, à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Ils doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en associa-

tion pour augmenter leurs chances de qualification. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09 h à 14 h. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 10 mars 2017 à 13 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention : « Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta - Djoum, Réalisation des études d'aménagement et de bitumage de la route Etoumbi-Kellé-Frontière du Gabon »

À l'attention de : Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux, Délégation Générale aux Grands Travaux Coordination Technique Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, Croisement Boulevard Denis SASSOU N'GUESO-Route de la Base militaire, 5^eème étage de l'Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Aéroport Maya-Maya).
BP : 1127 ; Tél. : (+242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32
Fax : (+242) 22 283 54 60 ;
E-mail : contact@grandstravaux.org; ceprbaddggt@yahoo.com; batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le
Le Coordonnateur Technique,
Oscar OTOKA.-

LA CAISSE LOCALE MUCODEC TSIEME REINTEGRE SON SIEGE



Transférée à Mikalou, en novembre 2014 pour cause de travaux, la caisse locale MUCODEC TSIEME réintègre son siège, sis au n°1224 de la rue Abolo, sur l'avenue de l'Intendance, à Texaco la Tsiémé.

Dès lundi 06 février 2017 à 8h00, la caisse locale MUCODEC TSIEME ouvre ses portes.

Chers sociétaires, venez découvrir votre nouvel espace plus convivial, réaménagé pour votre confort.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



MUSIQUE

Le maxi single « l'honneur de la femme congolaise » de MB le prophète sera disponible en février

L'artiste compose ce maxi single à l'occasion de la journée mondiale de la femme, le 8 mars. Sa sortie est prévue en mi-février. Ce maxi single à deux titres dans lesquels l'artiste honore la femme congolaise en particulier et africaine en général.

MB le prophète, de son vrai nom Mbawou Fany Arnaud est un artiste musicien congolais qui fait de la musique éducative. A travers ses chansons, il conscientise et édifie les jeunes congolais et africains au respect aux mères. « J'honore à travers mon maxi single cette femme qui a combattu pour obtenir la liberté, l'égalité au sein de la société congolaise. C'est elle qui nous donne la vie. Respect à nos mamans. Ainsi, j'appelle toutes les mamans à soutenir ce maxi single », a indiqué l'artiste. Et d'ajouter, « c'est vraiment désolant et triste quand je vois la jeunesse africaine en train de marginaliser, de violer la femme africaine ».

Cet opus est une autoproduction de l'artiste. Il contient deux titres à savoir : la femme africaine et merci maman chantés en français avec un peu de lingala et Kituba. Le rythme utilisé est celui de la

rumba mélangée à la salsa.

Extrait de la chanson : « *Mama ya congo na pesi yo lokumu, mama ya congo na pesi yo botossi zua longonia femme congolaise pour tous les efforts. Quelle est cette prouesse, quelle est cette bravoure et, quelle est cette héroïne à la lutte vers la promotion. Avant l'indépendance tu étais privée de la parité et de ta liberté au sein de notre société. C'est grâce à l'épanouissement et à ton émancipation qui a fait de toi une femme de valeur; l'honneur est à toi. Vers les années 50 jusqu'en 1974 qu'on a fait de toi une femme confiante à la tête d'un ministère, l'honneur est pour tous les efforts qui m'inspirent en ce jour de 8 mars de te rendre les honneurs.* ».

L'artiste a débuté sa carrière musicale en étant tout petit dans les différents orchestres de Brazzaville. Il a approfondi sa carrière en 2001. « J'ai pris

conscience de ce que je suis et de ce que je dois faire. Ma toute première composition je l'ai faite en 2001, c'était une chanson d'amour », a-t-il révélé. L'artiste n'est pas passé par une école de musique. La musique, dit-il, est innée.

« Je ne suis pas allé dans une école de musique, ni initié par quelqu'un. Je dirai que la musique est innée quand je chantais en cours de route et les gens me trouvaient de drôle, certains me qualifiaient de fou. La musique m'est arrivée comme ça. Et, j'ai réalisé que j'avais du potentiel pour l'exploiter. L'Afrique a du talent sauf que nous n'avons pas des gens pour nous soutenir. Le manque de producteurs, des mécènes poussent les jeunes artistes à chanter du n'importe quoi, notamment des chansons qui n'éduquent pas, qui font danser et il y a du succès. Les chansons doivent conscientiser et édifier les gens », a expliqué MB le prophète.

L'artiste manque de produc-

teur. A cet effet, il lance un appel de soutien. « Celui qui me soutiendra ne le regrettera jamais car, MB le prophète est une forêt vierge qui n'est pas encore exploitée. J'ai plusieurs chansons qui sont encore dans une armoire », a-t-il dit. Déjà en 2010, à Impfondo, MB le prophète dit avoir fait des exploits au cours d'un concert coanimé avec un ami dans un style décalé.

« Nous avons fait trois titres en décalé. Parmi ceux-ci, il y avait une chanson sur le Sida. Cette chanson avait fait bougé Impfondo, à l'époque on m'appelait Dj racine », raconte l'artiste.

MB le prophète a un projet d'un nouvel album, son tout premier opus intitulé « la réalité en Afrique » dans lequel



MB le prophète (DR)

il développe les réalités du Congo Brazzaville et celles de l'Afrique. Il véhicule dans cet album le message de l'union et de la conscientisation des jeunes. Il compte six titres : la violence faite à la femme ; la scolarité ; l'Union africaine ; la réalité; le destin et l'environnement de Brazzaville.

Rosalie Bindika

BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

OIF

Appel à projets « Soutien aux manifestations littéraires »

Du 24 janvier au 8 février, l'Organisation internationale de la Francophonie en sigle l'OIF, lance pour la 2^e année consécutive, un appel à projets en soutien aux manifestations d'envergure et de qualité, axées sur le livre et s'adressant

temps. Elles peuvent prendre différentes formes : salons du livre, fêtes du livre, festivals, ateliers d'écriture, avec la participation d'auteurs francophones. Dans le cadre de sa programmation 2015-2018, l'OIF poursuit cette action en

du livre (auteurs, éditeurs, libraires, journalistes, critiques littéraires...), apprend-on.

Les organisateurs préviennent que les structures désireuses de postuler disposent d'un délai allant jusqu'au 8 février 2017. « *Seuls les 30 premiers dossiers reçus complets seront étudiés par la commission* ». Pour la première fois, la procédure d'inscription se fera en ligne via une plateforme, à l'adresse suivante :

<http://litterature.francophonie.org>
Une version papier des documents requis sera ensuite envoyée à l'adresse suivante (et uniquement à ce destinataire*) sa réception validera l'inscription : Direction « Langue française, culture et diversités ». Appel à projets « Soutien aux manifestations littéraires » 19-21 avenue Bosquet 75007 Paris (France).

Marie Alfred Ngoma



à un large public.

Suivant la réglementation relative à cet appel, les manifestations doivent être clairement identifiées et limitées dans le

faveur de la promotion des auteurs et littératures francophones. Ce programme vise à encourager la professionnalisation des acteurs de la filière

ALLEMAGNE

Francky Sembolo quitte l'AK Berliner pour Meppen

Dans les dernières heures du mercato, Francky Sembolo s'est engagé pour 18 mois en faveur du SV Meppen, actuel leader de Regionalliga Nord (4^e division).



En quelques heures, Francky Sembolo s'est considérablement rapproché d'une nouvelle saison en Liga 3. En effet, il a signé un contrat de 18 mois en faveur du SV Meppen, premier du groupe Nord de Regionalliga (4^e division) avec déjà 9 points d'avance sur son dauphin, Lübeck.

Pour tout dire, le Berliner AK, au sein duquel il évoluait depuis l'été dernier, était également encore en course pour la montée en Liga 3 : 3^e du groupe Nordoste, avec 9 points de retard sur le 1^{er}, mais un match en retard à jouer. Dans la capitale allemande, l'attaquant congolais de 31 ans bénéficiait d'un temps de jeu limité (11 apparitions, pour 482 minutes de jeu et 1 but). En Basse-Saxe, Sembolo ne devrait pas débiter comme titulaire, logiquement relégué derrière le trio Girth-Kremer-Born (respectivement 12, 7 et 7 buts chacun).

Mais la polyvalence de Sembolo,

Francky Sembolo a signé pour 18 mois en faveur du SV Meppen (droits réservés)

capable de jouer en pointe ou en soutien, est loué par l'entraîneur de Meppen, Christian Neidhardt. Le technicien sait de quoi il parle, il a dirigé Sembolo en 2011-2012 à Wilhelmshaven (18 buts en 27 matchs).

Selon sa nouvelle direction, Francky Sembolo, qui a résilié son contrat avec le Berliner AK pour rejoindre Meppen, aurait fait des efforts financiers conséquents pour faciliter sa venue. En Basse-Saxe, il connaîtra le 9^e club allemand sa carrière. Prochain match de Meppen le 4 février contre le BSV Rehden.

Camille Delourme

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*












Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



NÉCROLOGIE

- Monsieur SAMBA Zacharie et famille,
- Monsieur Emile MABOUNGOU et famille,
- Mme SAMBA Georgine, née Malanda et famille



- Les enfants SAMBA Albert (Christian, Pichou, Nelly, Gladys, Minu et Djo)
- Mme MATOKO Christine et famille,

Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, époux et père, SAMBA Albert, ancien Maire de l'Arrondissement 7 Mfilou. Décès survenu ce lundi 30 janvier 2017 à Lille en France.

La veillée se tient à son domicile sis C3-71 OCH de la Glacière Bacongo

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Sorelle Oba informe les anciens élèves de l'école « Médina génération 1993-1997 », du décès le 1^{er} février 2017 de leur camarade de classe, Linda Okomba, survenu à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n° 129, rue Ossio à Talangaï (après l'avenue Okemba).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



CAN 2017

Hugo Broos, le sélectionneur du Cameroun, se plaint du montant des primes

Le sélectionneur du Cameroun, Hugo Broos, juge le montant des primes fixé par sa Fédération comme «un manque de respect», a déploré le technicien belge mercredi à la veille de la demi-finale de la CAN 2017 contre le Ghana, à Franceville.

«Il est vrai que nous, et je dis bien « nous », pas seulement les joueurs mais l'ensemble du groupe, nous ne sommes pas contents avec les primes que l'on nous a données. Parce qu'elles sont un manque de respect», a déclaré le technicien belge, 64 ans, lors de la conférence de presse d'avant-match.

« Quand vous faites ces performances, je crois que les joueurs et tout le monde dans ce groupe, méritent un peu plus que cela », a-t-il ajouté, en référence au beau parcours des Lions indomptables, présents contre toute attente dans le dernier carré de la compétition, malgré un groupe rajeuni et amputé de plusieurs cadres ayant préféré rester dans leurs clubs en Europe.

Juste avant le début du tournoi, la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) avait publié un communiqué annonçant qu'un accord avait été conclu sur le sujet des primes. Les 23 joueurs et le staff étaient censés recevoir 15,5 millions de francs CFA (environ 24.000 euros) chacun pour leur participation au tournoi, plus 12 millions de primes (environ 18.000 euros) en cas de qualification en quarts de finale.

Ce communiqué, qui louait «la bonne atmosphère et la qualité de la collaboration entre les joueurs et le staff», précisait également qu'une prime de 3 millions de francs CFA (environ 4.500 euros) était prévue en cas d'accession en demi-finale, performance atteinte après la surprenante victoire contre le Sénégal (0-0 a.p., 5-4 t.a.b) samedi dernier.

Malgré cet épisode, Broos a insisté sur le fait que cela n'allait pas avoir de conséquence sur le rendement de son équipe contre le Ghana, finaliste de l'édition précédente.

«Je crois que c'est très important de souligner que les joueurs ne sont pas ici pour avoir de l'argent. Ils sont venus ici pour faire des performances pour leur pays, pour les supporters et pour eux-mêmes», a-t-il souligné.

« Le problème des primes doit être pour nous une source de motivation parce que personne ne nous attendait où nous sommes aujourd'hui. Et là on joue un match de demi-finale, ça n'arrive pas souvent », a appuyé le milieu Georges Mandjeck.

Les polémiques sur les primes sont monnaie courante durant les CAN. Cette année, le Zimbabwe et la RD Congo ont aussi connu un problème similaire juste avant le début de la compétition.

Le Ghana en route pour une 2^e finale d'affilée ?

Modèle de régularité depuis près d'une décennie mais jamais sacré, le Ghana, déjà finaliste en 2015, va tenter de faire aussi bien lors de la CAN 2017 face à une surprenante équipe du Cameroun jeune mais accrocheuse, en demi-finale jeudi (20h00, 19h00 GMT) à Franceville.

Le trophée les fuit depuis 1982. Et pourtant le Ghana a tout essayé pour enfin retrouver son rang de nation majeure du continent africain. Au moins demi-finalistes lors des cinq dernières éditions, les Black Stars étaient à un souffle du



Hugo Broos, le sélectionneur belge du Cameroun, estime que le montant des primes versées par la Fécafoot aux Lions indomptables est «un manque de respect» (AFP)

sacre en 2015. Mais au bout d'une interminable séance de tirs aux but, c'est la Côte d'Ivoire (0-0 a.p., 9-8 t.a.b.) qui a effacé une décennie de frustration à leurs dépens. Face au Cameroun, les coéquipiers d'André Ayew ont l'occasion de s'offrir une nouvelle opportunité de récompenser enfin leur régularité.

«Ce n'est pas juste grâce à la chance mais grâce au dur travail que l'équipe a réalisé au fil des années que le Ghana a réussi à faire preuve de constance au plus haut niveau», a déclaré son sélectionneur-adjoint Maxwell Konadu, mercredi lors de la conférence de presse d'avant-match.

«Les joueurs ont toujours envie de faire quelque chose pour leur nation. La chose que nous rêvons tous de réaliser est de remporter cette coupe cette fois-ci», a-t-il ajouté.

Pour atteindre leur objectif, les Gha-

néens espèrent compter sur le retour de leur capitaine et buteur Asamoah Gyan, touché à l'aine la semaine dernière et resté sur le banc face à la RD Congo (2-1) en quarts, même si les frères Ayew ont bien pallié son absence avec un but chacun.

«Nos médecins ont travaillé avec lui et il se remet petit à petit. Nous ne pouvons pas confirmer pour le moment s'il sera prêt à jouer ou non, mais il a pu trotter et faire quelques exercices avec le ballon (mardi). Nous devons juste attendre et voir ce qu'il va se passer», a indiqué son encadrement.

La revanche de Broos

Au Cameroun, un homme en tout cas l'attend de pied ferme: le gardien Fabrice Ondoa, meilleur gardien du 1er tour de la CAN, qui a mené presque à lui seul son équipe dans le dernier carré et fait rêver tout un peuple d'un retour au premier plan de sa sélection. Car les Lions indomptables ont connu sur cette décennie une trajectoire inverse à leur adversaire. Hégémoniques au débuts des années 2000, avec une génération incarnée par Patrick M'Boma, Rigobert Song ou encore le jeune Samuel Eto'o, les Camerounais n'ont plus disputé une finale de CAN depuis la défaite contre l'Égypte en 2008.

Une place en finale acquise contre... le Ghana justement, pourtant à domicile ! Pour ce «remake», Hugo Broos ne pourra toutefois compter sur aucun des joueurs d'alors. Le gardien Kameni a été écarté, et sept cadres ont préféré rester dans leurs clubs en Europe: le technicien belge a rajeuni son effectif pour bâtir un groupe homogène.

La clé de ce beau parcours, inattendu au départ ? «Un peu plus de discipline», témoigne l'attaquant Edgar Salli. «Je ne vais pas dire qu'avant il n'y en avait pas, mais lui (le sélectionneur), il a beaucoup insisté dessus. Et on sait que dans le foot, quand il y a la discipline, le reste suit».

«Tout le monde peut jouer dans l'équipe. En demi-finale, il peut y avoir encore d'autres surprises, mais on est tous prêts et motivés pour cette demi-finale», appuie le milieu de terrain Arnaud Djoum, qui n'avait pas joué «une minute» avant le quart de finale contre le Sénégal (0-0 a.p., 5-4 t.a.b.).

Il ne faudrait pas que le montant des primes fixées par la fédération camerounaise, jugé faible par Broos et l'ensemble de son groupe au point d'avoir dénoncé «un manque de respect», ne brise la dynamique des Lions indomptables.

«(Cela) doit être pour nous une source de motivation parce que personne ne nous attendait où nous sommes aujourd'hui. Et là on joue un match de demi-finale, ça n'arrive pas souvent», a prévenu le milieu Georges Mandjeck. Qu'il soit entendu !

un séduisant Burkina aux tirs au but

L'Égypte, déjà sept fois vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations, s'est qualifiée pour la finale de l'édition 2017 devant le Burkina Faso (1-1 a.p., 4-3 aux t.a.b.), mercredi à Libreville, grâce à la grande performance de son gardien Essam El-Hadary, très sollicité par des Etalons plus séduisants dans le jeu. Un gardien burkinabé de 20 ans qui rate son pénalty face à son aîné de 44 ans : c'est le scénario cruel et inattendu qui a permis mercredi à l'Égypte de se sortir du piège burkinabé. Car les septuples champions d'Afrique, absents lors des 3 dernières éditions, ont souffert face à une bien belle équipe du Burkina et peuvent s'estimer satisfaits d'avoir tenu jusqu'à la fatidique séance de tirs au but.

Longtemps le match a suivi le cours d'une histoire écrite à l'avance. «Ils défendent bien et beaucoup. Ils vont sans doute nous laisser la maîtrise du jeu», avait prédit le sélectionneur portugais du Burkina Paulo Duarte.

Ce fut le cas : à la moindre offensive des Etalons, les Égyptiens se repliaient à onze dans leurs 45 mètres, avec un double rideau de quatre défenseurs à l'approche des buts d'El-Hadary.

Anticipant ce remake du catenaccio italien des années 1970-80, le très créatif Paulo Duarte a chargé Aristide Bancé et Préjuce Nakoulma d'animer un jeu séduisant à une touche de balle ponctuée d'accélération et de coups de force techniques, comme la tentative de retour de Bancé juste au-dessus de la transversale (25°).

Quand ils se souvenaient que le football peut aussi se jouer en attaque, les Égyptiens assuraient des contres furtifs, comme ce tir brossé du gauche de Mahmoud Hassan de peu à côté (17°).

«Ils vont gagner sans jouer», se désolait à la mi-temps un journaliste africain favorable au Burkina, comme à peu près 99% des 19.422 spectateurs de Libreville. Dans ce match à l'Italienne, c'est le buteur égyptien de l'AS Rome Mohamed Salah qui a trouvé la faille d'un tir puissant dans la lucarne du Burkina Faso (66°). Les chroniqueurs commençaient à parler d'une leçon de réalisme froid et sans génie imposée à des Burkinabés trop romantiques pour les rigueurs du football contemporain. C'était sans compter sur une action collective superbe, talonnée de Steeve Yago, remise à l'instinct de Charles Kaboré pour Bancé, qui d'une reprise rageuse a mis fin à la légende d'El Hadary le sphynx invincible (73e). Provisoirement.

Déjà décisif à la 8e minute, El-Hadary, le doyen de cette CAN, claqué la frappe de Diawara en corner à la 94e et permet aux Pharaons d'aller en prolongations. Malgré la domination burkinabé (62% de possession de balle), les hommes d'Hector Cuper amènent les Etalons jusqu'à la loterie des tirs au but. Cela commence mal pour l'Égypte, puisque le jeune Koffi arrête la tentative de Saïd. Mais, étrangement placé en 4e position dans la liste des tireurs, le jeune gardien de l'Assec Mimosas échoue face à son aîné El-Hadary et manque le break. Le talentueux Bertrand Traoré manquera également le sien, scellant la qualification égyptienne (4 tirs au but à 3). Comme en 1998, lors de « sa » CAN, le Burkina est privé de finale par les Pharaons.

Rarement enthousiasmante, mais solide tactiquement, probablement sous l'influence du rigoureux Cuper, ex entraîneur de Valence, de l'Inter ou encore Parme, cette équipe d'Égypte, est à l'évidence moins brillante que ses devancières. Mais est en lice pour apporter une 8e étoile au football égyptien.

Ce sera face au vainqueur du match Ghana-Cameroun. En match de classement, les sympathiques Etalons affronteront le perdant pour une troisième place qu'ils n'ont jamais obtenue (2e en 2013 et 4e en 1998).

D'après AFP

Une Égypte pragmatique élimine

IN MEMORIAM

3 février 2015 – 3 février 2017,
Bitsindou née Kouyoulama Anne, sénatrice de la République, femme de cœur et de passion, entrain dans la paix du Seigneur.

Deux ans après, tous ceux qui l'ont aimée et accompagnée tout au long de sa vie, se souviennent et lui rendent un hommage appuyé.

Nous ne t'oublierons jamais.
Que son âme repose en paix.



À l'occasion du 4^e anniversaire de la disparition de leur éternel ange gardien, les enfants, frères, sœurs, amis et connaissances de Marie Eleka, vous invitent à la messe d'actions de grâce qui sera dite ce vendredi 3 février à 10h00 en la cathédrale Sacré-cœur de Brazzaville.

Une collation sera offerte à cet effet.



04 février 2016- 04 février 2017

Voilà 1 an déjà qu'il a plu au seigneur de rappeler auprès de lui son serviteur

Mackail Eugène Augustin

Sa famille, son épouse, frères, sœurs et enfant : Mackail, Mano, Rizet, Tchicaya, Ondoko, Aidara, Messan et Ibouanga vous prient d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire a cette occasion une messe sera dite pour le repos de son âme le dimanche 5 février 2017 en la basilique sainte Anne du Congo a 10h. Tu resteras un guide et un exemple pour nous et que la terre te soit légère .



DÉCÈS D'ÉTIENNE TSHISEKEDI

Un coup dur assené au processus de sortie de crise

C'est un grand défi pour l'ensemble de la classe politique congolaise et pour les acteurs du Rassemblement appelés à transcender les émotions pour poursuivre la lutte d'Étienne Tshisekedi pour l'instauration d'une vraie démocratie en RDC.

La disparition brutale d'Étienne Tshisekedi, l'irréductible opposant au régime Kabila, continue d'inspirer des analyses diverses avec, en toile de fond, la peur de l'inconnu que représente désormais l'avenir politique de la RDC. Le « Sphinx » de Limete tire sa révérence au moment où la majorité présidentielle et le Rassemblement cherchent à se mettre d'accord sur les modalités d'application de l'accord politique signé le 31 décembre dernier et censé permettre la gestion du pays pendant la transition jusqu'à l'élection du prochain président de la République. Alors que les discussions achoppent sur les arrangements particuliers avec, en prime, le mode de désignation du Premier ministre, d'aucuns craignent qu'avec cette disparition, le processus électoral pique du nez et

s'enlise dans des conciliabules sans fin. Le Rassemblement est, comme qui dirait, orphelin de son mentor, celui auprès de qui ses membres allaient s'abreuver, lors de grandes crises, pour tirer des orientations nécessaires susceptibles, soit de résoudre une difficulté, ou soit, de l'atténuer. Autant dire que l'équation se complique pour cette famille de l'opposition. Déjà, au niveau du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA), cette institution d'appui à la démocratie à mettre en place pendant la transition et dont la présidence a été confiée à Étienne Tshisekedi, il faudra s'attendre inévitablement à une redistribution des cartes. De prime abord, la vacance est à constater à la présidence de cette institution avant d'envisager l'introduction d'un avenant à l'accord pouvant résoudre l'impasse juridique et politique née de l'absence d'une disposition censée régler la question de la succession ou du remplacement du président du CNSA. Le fait aussi que le principe de la préséance a été levé dans le cas des trois vice-présidents complexe également la donne.

Ce qui ouvrirait la voie à la manifestation des ambitions pouvant donner lieu à des nouveaux conciliabules. Le Front pour le respect de la Constitution, qui a toujours lorgné ce poste pour le besoin de l'équilibre entre les forces politiques, trouvera sans doute l'occasion propice pour faire prévaloir ses ambitions. Un nouvel obstacle s'érige donc sur le chemin de l'application de l'accord du 31 décembre avec le décès d'Étienne Tshisekedi qui enlève du coup à l'opposition le contre-poids qu'elle représentait par rapport à la frénésie de la majorité présidentielle à mener les débats selon son rythme. Entre-temps, au niveau du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, la pilule est amère à avaler. La mort d'Étienne Tshisekedi crée un vide au sein de cette structure et même dans toute l'opposition. Un vide qui sera certainement difficile à combler car bien qu'il ait lutté toute sa vie pour la démocratie et l'alternance au pouvoir, le « Sphinx » de Limete n'avait aucunement balisé le chemin pour sa succession. En l'absence d'une

personnalité de poigne et charismatique de sa trempe, d'aucuns craignent que le Rassemblement finisse par perdre de son aura et s'affaiblisse là où la majorité aura des coudées franches pour asseoir son leadership dans la conduite de la vie politique en RDC. Il va de soi que des ajustements seront opérés au sein du Rassemblement pour pallier le vide laissé par le défunt.

Une équation pour l'opposition

En attendant, c'est Pierre Lumbi, président actuel du G7 et normalement vice-président du Rassemblement qui devra en assurer la présidence intermédiaire. D'où la question : le successeur d'Étienne Tshisekedi sera-t-il fédérateur ? Aura-t-il les arguments à faire valoir pour cristalliser, autour de sa personne, les visions des uns et des autres autour d'un idéal commun comme avait su le faire le défunt ?

Les mêmes inquiétudes peuvent également se transposer au niveau de l'UDPS où les tendances convergent autour de deux prétendants au trône, en l'occurrence Valentin Mubake et Félix Tshisekedi. À défaut de

disposer de sa convention démocratique et de sa commission électorale permanente, c'est en principe au secrétaire général du parti, indiquent les textes, à qui revient la charge d'assumer l'intérim du président décédé jusqu'à nouvel ordre. « C'est là le début d'une nouvelle histoire de ce parti. Nous allons voir si Tshisekedi a bien investi ou si l'ensemble de ses collaborateurs ont reçu quelque chose de cet homme. Nous allons voir s'ils vont se souder autour de cette personnalité malgré sa disparition ou s'ils vont chercher à se positionner », a dit l'analyste politique Joseph Kongolo.

Comme lui, beaucoup de Congolais pensent que le moment est venu pour que l'ensemble de l'opposition se ressaisisse de manière à continuer le processus pour arriver jusqu'au bout et organiser les élections au mois de décembre comme il a été convenu dans l'accord du 31 décembre. Car la seule manière d'honorer la mémoire de l'illustre disparu, c'est de poursuivre sa lutte pour la démocratie, là où il l'a laissée.

Alain Diasso

Hommage unanime au pays comme à l'étranger

Dès l'annonce du décès de l'opposant Étienne Tshisekedi, la classe politique congolaise était en effervescence. Les acteurs politiques de toute tendance se sont exprimés, même au-delà des frontières, louant presque tous les qualités exceptionnelles de l'illustre disparu en mettant une emphase particulière sur le sens de son combat politique pour l'émergence d'une société démocratique respectueuse de la justice sociale et des droits de l'homme. Ci-dessous, quelques réactions enregistrées dans les médias et dans les réseaux sociaux.

Christophe Lutundula (cadre du G7) : « Nous avons tous l'obligation de continuer son combat et de le mener à la victoire. Au-delà de la douleur, la charge citoyenne qui nous incombe est de pérenniser l'œuvre de Tshisekedi et de l'immortaliser ».

Henri Mova (secrétaire général du PPRD) : « La mort d'Étienne Tshisekedi est une très grande perte pour la nation congolaise. La politique ne sera fera plus de la même manière en RDC avec la disparition de cette figure emblématique qui a structuré dans une large mesure non seulement l'opposition congolaise et mais aussi la politique congolaise ».

Martin Fayulu (président de l'Écidé) : « Loin de se laisser abattre, l'heure a sonné pour perpétuer l'œuvre du leader du Rassemblement. Nous devons être habités par le patriotisme et l'esprit d'abnégation. Il faut servir le pays sans flancher, sans peur mais avec des convictions farouches comme Étienne Tshisekedi. Le combat de Tshisekedi doit donner des fruits palpables pour qu'il y ait

alternance dans ce pays, pour qu'il n'y ait plus confiscation du pouvoir ».

Olivier Kamitatu (cadre du G7) : « Au prix de tous les sacrifices, bravant tous les risques, il a gardé le cap, paix à son âme ».

Moïse Katumbi Chapwe : « Nous venons de perdre l'une des figures les plus marquantes de l'histoire de notre pays. À titre personnel, je perds un modèle dans la lutte pour la démocratie et l'État de droit. Aux côtés de mes compatriotes, j'adresse mes sincères condoléances à la famille du président Tshisekedi et prie pour que son âme repose en paix ».

Jean-Marc Ayrault (ministre français des Affaires étrangères) : « Étienne Tshisekedi laisse une empreinte indélébile dans l'histoire de son pays. Son engagement ultime pour le respect de la Constitution aura contribué à la signature de l'accord du 31 décembre 2016. Il est important, pour la mémoire d'Étienne Tshisekedi et pour l'avenir de la République démocratique du Congo, que les espoirs suscités par cet accord se concrétisent rapidement pour une transition démocratique à la fin de l'année 2017 ».

Nkosazana Dlamini Zuma (présidente de la commission de l'UA) : « La meilleure manière d'honorer Tshisekedi est d'appliquer l'accord du 31 décembre ».

Louis Michel (député européen) : « Son décès nous enlève un visionnaire, une figure emblématique forte profondément attachée à sa région, le Kasai, et à son pays. Il était un défenseur acharné de la démocratie qui a mis tout son savoir, tout son savoir-faire et tout son savoir-être au service de son pays ».

A.D.

Étienne Tshisekedi aura droit à des funérailles officielles

L'ordre a cependant été donné, à en croire le porte-parole du gouvernement, pour attendre d'abord le programme qui sera mis en place par la famille biologique de l'illustre disparu et par l'UDPS.

Étienne Tshisekedi, figure emblématique de l'opposition congolaise, a rendu l'âme le 1er février à Bruxelles en Belgique où il s'était rendu en provenance de Kinshasa pour des examens médicaux. La nouvelle est tombée tel un couperet aux heures du crépuscule à Kinshasa et dans l'arrière-pays laissant presque pantois et sans voix de nombreux compatriotes qui croyaient au retour rapide du « sphinx » de Limete. Ce, d'autant plus que la direction de son parti continuait de rassurer l'opinion sur son état de santé qui, depuis lors, était l'objet de diverses spéculations. Le communiqué officiel de l'UDPS publié quelques minutes après cette brusque disparition confirmant le décès du challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011 avait suffi pour convaincre les derniers sceptiques sur cette réalité fatale. Étienne Tshisekedi (84 ans) venait effectivement de quitter la terre des hommes à la suite d'une embolie pulmonaire au grand dam de ses nombreux partisans et de toute la classe politique congolaise. Tenant compte de la personnalité de l'homme qui ne s'appartenait presque plus et dont le combat pour

l'instauration de la démocratie en RDC tient d'un modèle de courage et d'abnégation pour le triomphe d'une cause juste, le gouvernement pense lui rendre un hommage digne à la hauteur de sa stature. « Nous attendons que le gouvernement puisse de manière formelle prendre toutes les dispositions pour les funérailles de cette illustre personnalité qui est un ancien Premier ministre de notre pays, un ancien ministre et qui a été le numéro 2 lors des élections de 2011 et qui était à la tête du deuxième parti politique au Parlement de la RDC », a déclaré Lambert Mende, porte-parole du gouvernement. Toutefois, a-t-il précisé, l'exécutif national ne pourrait prendre aucune initiative tant que la famille biologique de l'illustre disparu et son parti, l'UDPS, n'aurait pas établi un programme des funérailles.

C'est autant dire que le gouvernement se met à la disposition de la famille biologique d'Étienne Tshisekedi de qui il attend un signal dans ce sens pour s'exécuter. « Il a été convenu qu'on laisse à la famille nous informer de toutes les dispositions qui vont être prises et peut-être l'UDPS aussi », a indiqué Lambert Mende.

On ose croire que les choses pourront se préciser dès le retour de Félix Tshisekedi, fils du défunt, qui a effectué un voyage d'urgence le 2 février à Bruxelles pour s'enquérir de la situation sur place.

A.D.

INTERVIEW

Claudy Siar : « The Voice est une aventure artistique et humaine extraordinaire »

Depuis le 15 octobre dernier, Claudy Siar est le présentateur vedette de la première édition de « The Voice Afrique francophone », version africaine du plus grand show télévisé de la planète. La finale de l'émission est prévue pour le 4 février.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment évaluez-vous le déroulement de The Voice Afrique francophone jusqu'à présent ?

Claudy Siar : C'est une aventure artistique et humaine extraordinaire. Une union autour de nos talents, une envie réelle de la production, la chaîne Vox Africa (propriétaire des droits de The Voice pour l'Afrique francophone) de permettre à notre continent de briller par la culture. Au-delà du rendez-vous télévisuel, The Voice est un programme qui fédère les générations et crée de la fierté. Et pour cela, je voudrais saluer le travail et l'engagement de Rolande Kamagné la fondatrice de Vox Africa et Jules Domché le directeur général de la chaîne. Respect.

LDB : Quels sont, selon vous, les particularités de chaque coach et qu'ont-ils apporté aux talents de leurs différentes équipes ?

CS : Lokua Kanza, Charlotte Dimpanda, Asolfo et Singuila sont des figures de nos musiques populaires. Ils appartiennent à des univers différents et à des générations différentes. Voilà pourquoi ces quatre stars ont été complémentaires et essentielles pour la

crédibilité du programme. Nos téléspectateurs ne s'y sont pas trompés en prenant fait et cause pour l'un ou l'autre des coaches mais en saluant la pertinence de la présence de tous. Lokua, le sage ; Charlotte, la femme à câlins, machine de séduction ; Asolfo, le stratège. Singuila, le maître du jeu, avec lui tous les rêves sont possibles. Tous ont distillé un enseignement et des conseils précieux à leurs talents. Ces derniers ne sont pas prêts d'oublier l'expérience majeure qu'ils ont vécue à The Voice Afrique francophone.

LDB : Qu'est-ce que les concours musicaux apportent au secteur de la musique en Afrique ? Pensez-vous que le vainqueur de The Voice Afrique francophone pourra effectuer une carrière musicale, quand on sait que les vainqueurs d'autres concours sont tombés dans les oubliettes ? Que faut-il pour que cette carrière soit réussie ?

CS : Tout d'abord, ces concours sont de fabuleux divertissements. C'est le premier objectif. Vous me demandez si le vainqueur pourra faire une carrière ? Cela ne dépend pas que de la production de The Voice, ni de Universal qui a en charge l'album du vainqueur. J'aime à dire aux artistes qu'au-delà du talent, il faut avoir l'intelligence des métiers de la musique. Avoir le bon positionnement, choisir les bonnes chansons, contrôler son image, avoir une vision à long terme de sa carrière. Bref, autant d'éléments que seul l'artiste et son entourage peuvent apprendre à



Claudy Siar

gérer.

LDB : Avec Africastar, vous aviez initié le premier concours musical panafricain. Quel souvenir en gardez-vous ? Et comment évaluez-vous les différents concours de musique organisés en Afrique ?

CS : Dans une Afrique désireuse d'être dans ce bain des grands shows musicaux télévisés, mon militantisme m'a poussé à imaginer, à créer, à produire un programme qui nous ressemble et qui soit une marque africaine. En 2008, la première saison d'Africa Star au Gabon fut exceptionnelle. La seconde en Côte D'Ivoire une catastrophe. Nous sommes très peu en Afrique à avoir une vision pour l'émancipation de notre continent. Un ami me disait il y a quelques jours « Claudy, aujourd'hui en Afrique lorsque tu es porté par un projet novateur pour l'intérêt général, déterminé à le mettre en œuvre, c'est là que les puissants du continent te diront

bravo face à toi et ne lèveront pas le petit doigt pour t'aider. On a peur des gens qui voient grand dans le désintéressement ».

Effectivement, personne ne peut imaginer mes projets, et dans plusieurs domaines afin de poursuivre la construction de l'indépendance de l'Afrique et l'émancipation de nos pays confrontés à la pression occidentale. Après l'esclavage et la colonisation, nous assistons à une troisième ruée vers l'Afrique francophone. Nous paierons très cher le fait de ne pas avoir, aujourd'hui, pris notre destin en main, pour construire demain. Cet engagement qui est le mien n'est pas un sprint mais une course de fond dans laquelle on est toujours seul. Revenons à la musique. D'autres concours musicaux ont été de belles opérations et d'autres des échecs mais je salue le courage des femmes et des hommes qui s'engagent afin que l'Afrique joue son rôle dans ce monde de l'hypermédiatisation.

LDB : N'est-il pas mieux d'organiser un « The Voice » par pays (Comme l'ont fait le Nigéria, l'Angola ou l'Afrique du Sud et comme cela se fait à travers le monde) plutôt que par région ? Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients de cette formule par région ?

CS : Vous n'allez pas reprocher à Vox Africa d'avoir voulu offrir ce show international à des pays qui n'ont ni les moyens financiers, ni techniques d'organiser un tel barium ? Le budget de The Voice

c'est plusieurs milliards de F CFA, des millions en euros. Évidemment que ce serait l'idéal d'avoir des éditions nationales. C'est dans ces moments là que les réalités politiques et économiques nous rattrapent. Elles nous rappellent les faiblesses de nos États.

LDB : Y-a-t-il des artistes et des producteurs africains ou internationaux qui s'intéressent à The Voice Afrique francophone. Quelques noms à citer ?

CS : Tout le monde s'intéresse à The Voice ! N'oublions jamais que c'est le plus célèbre show télévisé de la planète. Voilà pourquoi The Voice est internationale. Beaucoup d'artistes souhaitent (et souhaitent encore) devenir coaches, être producteurs des talents...mais je ne vous donnerai pas de noms...

LDB : Serez-vous encore le présentateur de la saison 2 ?

CS : La production me l'a assuré. Il semble que je n'ai pas démerité. J'en profite pour saluer toutes les équipes, tous les professionnels qui ont conjugué leurs talents pour offrir le plus magique des shows télévisés de musiques. Et puis adresser mon admiration à tous ces jeunes talents de la chanson qui ont offert des moments inoubliables aux téléspectateurs afin de trouver « The Voice, la plus belle voix d'Afrique francophone ». Toutes ces sonorités musicales sont porteuses d'une part importante de nos identités. C'est ça la musique.

Patrick Ndongidi

FOOTBALL-MERCATO

Mubele à Rennes, trois joueurs de Mazembe au Standard de Liège, Kakuta à La Corogne

Le mercato d'hiver (période de transfert) s'est achevé le 31 janvier et l'on note des mouvements et changements de clubs de la part des footballeurs d'origine de la RDC. Notons d'emblée que la prestation de la RDC à la 31e Coupe d'Afrique des nations au Gabon a visiblement porté des fruits. La sélection conduite par Florent Ibenge s'est arrêtée en quart de finale, battue par le Ghana (1-2) au terme d'une partie pourtant dominée par les Léopards.

Il a été contacté en pleine compétition. L'attaquant Firmin Mubele Ndombe a signé un contrat avec le Stade Rennais en ligue 1 française. Il quitte donc Al Ahli Doha au Qatar pour rejoindre Rennes où il vient suppléer le départ du franco-camerounais Paul-Georges Ntep parti à Wolfsburg en Allemagne. On signale aussi l'arrivée d'Aldo Kalulu à Rennes, prêté par Lyon. Firmin Mubele aura donc comme coéquipier le jeune Aldo Kalulu. Et l'ailier international congolais Cédric Mabwati retrouve la D2 Espagnole après deux saisons à Columbus Crew au MLS (championnat des Etats-



Mubele Ndombe signe à Rennes

Unis d'Amérique). Il a signé à UCA Murcia.

Alors que Mabwati retourne en Europe, la latéral gauche international Chris Mavinga vient de signer au FC Toronto, club canadien évoluant au MLS. Il est parti de Rubin Kazan (D1 Russie). Gaël Kakuta retourne lui aussi en Europe, au terme de son bail avec Deportivo La Corogne (D Espagne) après son passage à Hebei Fortune en Chine. Présent à la CAN 2017 dans les rangs des Léopards, Jeremy Bokila qui appartenait au Guangzhou R&F en

Chine, ensuite prêté à Al Khariyat au Qatar, a signé chez Akhissarspor Belediye en première division en Turquie. Le milieu récupérateur international Wilson Kamavuaka, écarté de la liste des Léopards lors du stage du Cameroun, jouera à Darmstadt en Bundesliga (D1 Allemagne), après quelques mois passés à Panetolikos en Grèce.

Signalons que trois joueurs du TP Mazembe de Lubumbashi -dont deux ont disputé la CAN avec les Léopards- sont partis en prêt de six mois au Standard de Liège en

Belgique. Il s'agit des internationaux Merveille Bope Bokadi et Jonathan Bolingi, ainsi que Christian Luyindama. Le milieu offensif Dieumeri Ndongala part de La Gantoise (D1 Belgique) pour le Standard de Liège (D1) toujours en Belgique. Et Nathan Kabasele part à Mouscron (D1 Belgique), prêté par Anderlecht.

Le jeune attaquant Isaac Mbenza quitte le Standard de Liège (D1) Belgique où il a joué que 6 mois et rejoint Cedric Mongongu à Montpellier (L2 France). Il y retrouve Nordi Mukiele, jeune défenseur de 21 ans arrivé du Stade Lavallois (L2 France) en ce mercato d'hiver ainsi que Jonathan Ikone prêté par le PSG. Ces trois jeunes joueurs retrouvent à Montpellier un cadre de la sélection rd-congolaise, Cédric Mongongu pas très utilisé par Frédéric Hantz, l'entraîneur de Montpellier. Le milieu international congolais Jordan Nkololo moins utilisé, s'en va Caen (L1 France) pour Laval en L2 en forme de prêt où il retrouve Clark Nsikulu. L'attaquant David Mbala a été transféré de Penafiel (D2 Portugal) à Boavista

(D1 Portugal) où il va jouer aux côtés d'André Bukia. Le jeune attaquant Hervin Ongenda quitte le Paris Saint Germain pour PEC Zwolle en D1 aux Pays-Bas. Le défenseur international Abel Tamata, en manque du temps de jeu à Groningen, s'en va, à ADO Den Haag (D1 Hollandaise).

Aaron Tshibola est prêté à Nottingham Forest de Britt Assombalonga par Aston Villa (D2 Angleterre). Et Kazenga LuaLua va à la recherche du temps de jeu à Queens Park Rangers où évolue déjà Yeni Ngbakoto. Le jeune frère de LuaLua a été très peu utilisé à Brighton (D2 Angleterre). Le jeune Stephy Mavididi d'Arsenal part en prêt à Charlton en League One (D3 Angleterre), club où évolue l'attaquant international Jordan Botaka. Et Maecky Ngombo est prêté en League One au MK Dons (D3 Angleterre) par Fortuna Düsseldorf (D2 Allemagne). Le milieu offensif Manzia Budget quitte Dukla Prague (D1 Tchèque) et rejoint Sigma Olympic, leader du championnat de D2 Tchèque.

Martin Engimo

MOTS FLÉCHÉS N°138

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

PASSAGE RELEVÉ	ANIMAL CUISINÉ À NOËL	ATTRISTA	PAQUET DE VÊTEMENTS	ÎLE D'INDONÉSIE	PAS À LEUR AISE	JOUR DE REPOS
SOCIALE	ANIMAL RAMPANT	COUVERTE DE DUVET	ALTÉRER	BÉRYLLIUM SYMBOLISÉ	DOCTEURS	
			BOIRE AVIDEMENT			
TORTURE INTERNE						
HOMME D'ÉGLISE				FLEUVE CÔTIER BRETON		
				USAGERS		
FICELA BEL ET BIEN	VRAIMENT ÉPRISE RETENIR PRÈS DE SOI					RAINETTES
	IL HABILITE UN BUSTE FÉMININ	ORGANISME QUI FUTCHARGÉ DU COURRIER		IMPÔT SOCIAL FEMELLE DU COLVERT		
PAS LIBRE			DANS CE LIEU			CRÈME GLACÉE
IL BOUCHE UN PETIT CREUX			PIQUE UN CHEVAL			
		REJOUE ENCORE				
		HAUT DE CHEMISE				
BUT À PETITS COUPS	PALMIER À HUILE		OISEAU GAI			
	FEMME D'OFFICIER		BORD DE RIVIÈRE			
		TROP GROS DES GENS AVANT LES AUTRES		DRAME DE GEISHA		
				PLUS MAL QUE MAL		
SALIRA					EN PETIT NOMBRE	
ENDROIT DOUILLET						
		ÉRUCTAI				GRAND FRÈRE
		FLEURS JAUNES				
ÎLE DE CHARENTE-MARITIME	PETIT GESTE			ARBRE EN INDE		
RANGEA SON AUTO	CRI DE SOUF-FRANCE			DIVISION DU TEMPS PASSÉ		
		IRRUPTION DANS UN ENDROIT LE STRONTIUM			PERSONNEL MASCULIN	
					ONZE PHOCÉENS	
RÉPAND DE L'EAU	BAIE AU PAYS DU SOLEIL LEVANT		QUI EST DONC À CORRIGER			
			MIS EN TERRE			

SUDOKU N°138

>FACILE

	1	3		4	8	9	2	7
		4	7			6		
8	9				1			4
			3	1			9	8
	8						4	
7	3			8	6			
5			8				6	9
		6			4	8		
9	7	8	2	6		4	1	

>MOYEN

1			9	6	7			
8		2			5	6		
	3	6	7	2		5		
				6	9			4
	6						7	
3			8	5				
		1		9	2	4	3	
		7	6			9		5
		3	1		4			8

>DIFFICILE

		3	6				2	
	9				7			4
2			4		9	8		
1		9	3		5			
		8	9		2	6		
			8		1	2		3
		7	2		4			5
9			7				1	
	1				3	7		

MOTS CROISÉS N°138

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Il peut présenter la Macédoine devant un parterre de légumes. - 2. Un discours flatteur qui laisse froid l'intéressé. Petit poids. - 3. Entrée au Vietnam. Réalisée grâce au métier. - 4. Saute par erreur. Imite un cervidé. - 5. Rafale de vent. Il peut amener à rougir. - 6. Maître carré. Sans dessous dessus. Sur la rose des vents. - 7. De même. Il ne manquait pas de souffler. - 8. Effectuera des remontrances. - 9. Essaie le produit avant la mise en vente. Il vit au ralenti. - 10. Somme de peu d'importance. Son coup atteint l'oreille.

>VERTICALEMENT

A. Des cachets pour les médecins. - B. Il doit se débrouiller avec le minimum. - C. Vagues de fond. Arrête son choix. - D. Étalon pékinois. Exploitations agricoles médiévales. - E. Cardinal de Metz. Canton sur la Bresle. Armée féodale. - F. Tel un marché illicite. Groupe suspect. - G. Institut étudiant l'évolution du pays. Un mot qui interpelle. - H. Mère de Dionysos. - I. Il remplit son service. Montrerai du courage. - J. Source de bien des vers. Tête de Provence.

MOTS À MOTS N°138

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① ERSE + SUIE = S _ _ _ _ _ _ _
- ② NEPE + REIS = _ _ _ S _ _ _
- ③ EPEE + TORT = _ _ _ _ _ T _ _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°137

T	E	E	L	B	T
B	E	I	G	E	S
T	R	A	C	T	A
G	A	I	L	L	A
V	I	P	I	C	S
P	E	E	C	A	R
E	C	O	S	A	U
P	R	E	T	E	R
N	A	M	E	R	E
E	E	N	E	I	P
B	R	U	T	S	F

MOTS CROISÉS N°137

S	C	E	N	A	R	I	S	T	E
O	A	N	T	I	V	O	L		
C	O	S	E	I	N	E			
I	M	A	M	E	C	P	U		
N	E	A	N	O	B	I	E		
N	I	U	T	L	E	U	R		
E	C	O	T	F	E	S	S	E	

SUDOKU N°137

8	4	3	1	6	9	5	2	7
5	9	6	4	2	7	3	1	8
1	2	7	5	8	3	6	4	9
2	1	5	7	9	4	8	6	3
4	6	9	3	1	8	7	5	2
3	7	8	6	5	2	4	9	1
9	3	2	8	4	5	1	7	6
6	8	4	2	7	1	9	3	5
7	5	1	9	3	6	2	8	4
6	9	8	7	1	4	5	3	2
1	5	7	2	8	3	9	6	4
4	2	3	5	6	9	8	1	7
9	6	1	4	5	8	7	2	3
2	8	4	9	3	7	6	5	1
7	3	5	1	2	6	4	8	9
3	7	2	8	4	5	1	9	6
8	4	6	3	9	1	2	7	5
5	1	9	6	7	2	3	4	8
1	3	7	5	6	4	9	2	8
8	5	6	9	3	2	1	4	7
4	2	9	1	7	8	6	3	5
2	7	1	3	9	5	4	8	6
9	8	3	7	4	6	5	1	2
5	6	4	2	8	1	3	7	9
7	1	5	4	2	9	8	6	3
6	4	2	8	5	3	7	9	1
3	9	8	6	1	7	2	5	4

MOTS À MOTS N°137

1/ ÉMEUTIER 2/ MEUNIÈRE 3/ PÈLERINE.

UNIVERSITÉ DES CONNAISSANCES AFRICAINES

Les conversations stratégiques s'ouvrent aujourd'hui

L'association Université des connaissances africaines (UCA) dont la présentation officielle a eu lieu le 15 novembre dernier à Paris, organise, le 3 février au ministère des Affaires étrangères à Brazzaville, les conversations stratégiques de l'UCA sur le thème « La pensée stratégique endogène africaine et la nationale stratégie : les nouveaux paradigmes d'émergence africaine ». La cérémonie d'ouverture sera présidée par le Premier ministre, Clément Mouamba. Au programme, plusieurs intervenants éclaireront l'auditoire sur différents thèmes à savoir : le rôle de l'université congolaise dans la production des nouveaux paradigmes face à la mondialisation. Il sera développé par le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua ; présentation de la pensée stratégique endogène africaine et de la nationale stratégie par Patrice Passy, président de l'Université des connaissances africaines, expert international externe au BIT ; les propositions de l'UCA pour l'émergence de la zone CEMAC : l'économie générale et institutionnelle, le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire sera débattu par Roger Tsafack Nanfosso, président du comité scientifique de l'UCA, recteur de l'université de Dschang.

Autres thèmes au programme : institut africain d'études européennes : comment former des négociateurs rompus sur les questions euro-africaines ? celui-ci sera éclairé par Placide Mukwabuhika Mabaka, professeur de droit public des universités catholiques, faculté libre de droit. Tandis que la ministre de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo interviendra sur : comment nourrir 2450 000 000 africains en 2050 ? outils, méthodes, enjeux et perspectives.

Signalons que l'Université des connaissances africaines est une association apolitique ayant pour mission d'être un lieu de pollinisation mutuelle sur les questions relatives à la production de nouveaux paradigmes africains nés des dynamiques endogènes générées par la mondialisation que l'Afrique n'a pas orchestrée, mais subie.

Rosalie Bindika

CERCLE SONY-LABOU-TANSI

L'art culinaire congolais à l'affiche pendant 50 jours

La première édition de la foire de l'art culinaire et de l'artisanat se tient du 3 février au 25 mars au Cercle Sony-Labou-Tansi. Plusieurs mets (les recettes congolaises) des douze départements du pays et les talents des artisans seront présentés au public. Trente stands sont érigés : cinq pour les artisans et vingt-cinq pour l'art culinaire. La participation pour la partie art culinaire est payante, celle de l'artisanat est entièrement gratuite. Le but de cette foire, a dit Rufin, l'un des promoteurs de cet événement, c'est de changer les mentalités. « Généralement les gens qui donnent s'attendent à recevoir. Nous voulons promouvoir le côté artisanal qui n'est pas beaucoup pris en compte ici, pour leur permettre de comprendre on peut leur donner sans pourtant qu'on puisse attendre de recevoir d'eux quelque chose en retour et vice-versa. Nous avons pris les artisans qui ne sont pas connus, cependant ils font du très bon travail, malheureusement il leur manque les gens pour les promouvoir. Nous profitons durant cette foire de faire leur promotion ».

Rufin invite par ailleurs le public brazzavillois à venir nombreux découvrir les différents mets de nos départements et les différents talents des artisans. L'entrée sera gratuite pendant la première semaine de la foire et payante les jours suivants.

Rosalie Bindika

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Interclub tient sa deuxième victoire



Face aux Jeunes Fauves, l'Interclub a fait l'essentiel/Adiac

Interclub a gagné face aux Jeunes Fauves nouveaux trois points afin de relancer ses ambitions dans cette compétition.

Par rapport au leader, l'AS Otoho, l'Inter a un grand retard de six points puis que le 1er février, il a réussi tant bien que mal à signer sa deuxième victoire en battant au stade Alphonse-Massamba-Débat, le club de Dolisie sur un score écriqué d'un but à zéro (1-0), en match comptant pour la 4e journée du championnat national.

Le coup de patte de Belloni Onouambou a fait la différence à la 43e minute. L'Interclub aurait pu aggraver le score si son attaquant Roland Mouanda était inspiré. Grâce à cette victoire, l'Inter revient à la hauteur de l'AC Léopards (6 points). Dans les heures qui suivaient, toutes les deux formations ont été rattrapées par le FC Kondzo qui a signé sa première victoire en championnat après avoir collectionné trois matches nuls d'affilée. Le FC Kondzo a, en effet, battu la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) sur ce score identique. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Saint-Michel de Ouenzé a lui aussi relancé ses chances en battant Nico-Nicoyé sur un score de (2-1). Comme le FC Kondzo, c'est la première victoire des Michaeliens après quatre rencontres. Juste après les matches

Face aux Jeunes Fauves, l'Interclub a fait l'essentiel/Adiac du 2 février, la compétition entamera le samedi 4 février sa 5e journée. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo recevra en première heure Nico-Nicoyé puis en seconde explication, Interclub sera aux prises à Patronage Sainte-Anne. L'Etoile du Congo sera reçue par les Jeunes Fauves. Le 5 février à Brazzaville, Saint-Michel de Ouenzé affrontera le FC Nathaly's avant Cara-AS Kimbonguela. A Pointe-Noire, La Mancha reçoit le leader AS Otoho avant l'AS Cheminots-Tongo FC. Toujours pour le compte de cette journée, l'AC Léopards recevra la Jeunesse sportive de Talangai et les Diables noirs seront aux prises à la JSP.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015

2005 (56) suite du numéro précédent

L'année 2005 est largement dominée par la culture et le procès de l'affaire des disparus du beach. Du 9 au 16 juillet 2005, 5ème édition du Fespam (Festival panafricain de musique), sur trois sites : Brazzaville, Kinshasa et Pointe-Noire. Le thème de cette cinquième édition est : « Héritage de la musique africaine dans les Amériques et les Caraïbes ». La cérémonie d'ouverture de cette édition se déroule au stade Félix Eboué, à Poto-Poto, en présence de Denis Sassou N'Guesso, le chef de l'Etat. Trois jours après cette manifestation festive, s'ouvre à Brazzaville, le 19 juillet 2005, le procès de l'affaire des disparus du beach devant la Cour criminelle de Brazzaville, dirigée par Charles-Emile Appesse, premier président de la Cour d'appel de Brazzaville. Sur quinze accusés qui comparaissent libres, trois n'ont pas répondu à l'appel. Débuté le 19 juillet 2005, le procès sur l'affaire des disparus du beach s'achève le 17 août de la même année. La Cour criminelle de Brazzaville acquitte, mercredi 17 août 2005, les quinze accusés poursuivis pour crime contre

l'humanité dans cette affaire, et condamne l'État congolais à verser la somme de 10 millions aux ayants-droit de chaque disparu.

Le 11 octobre suivant, le « prix des cinq continents 2005 est décerné à l'écrivain congolais Alain Mabanckou pour son roman « Verre cassé ». Le 19 octobre, Roland-Roger Betou-Baucot s'éteint à Brazzaville à l'âge de 53 ans. Né le 2 février 1952 à Dolisie, il est membre du Conseil supérieur de la liberté de communication au moment de son décès. Presque un mois plus tard, le 25 octobre 2005, c'est au tour de Berthe Loudi de partir pour l'Orient éternel. Née en 1969, dans le district de Mossendjo, Berthe Loudi était une valeur montante de la chanson congolaise féminine. La mort, jamais ne cesse son œuvre de « fauchage ». Le 2 novembre, Wilson-Abel Ndessabeka, ancien ministre, ancien ambassadeur, ancien sportif de haut niveau, décède. Né le 24 septembre 1946, à Libala, district de Mossaka dans le département de la Cuvette, était titulaire d'une licence en géographie. Le 8 novembre 2005, un autre politique quitte la terre des hommes. Guy-Joseph Banakissa, président du Parti national du Peuple

congolais (Pnpc) meurt à Brazzaville à l'Hôpital militaire Pierre Mobengo. Joseph Ngassaki dit Zeus, à son tour la chronique funèbre. Ancien sociétaire du Cara (Club athlétique Renaissance Aiglons) et international congolais de Congo-sport puis de Diables Rouges. Zeus est né le 8 novembre 1941 à Brazzaville. Avec l'équipe nationale du Congo de football, en 1972, à Yaoundé, il remporte la Coupe d'Afrique des Nations. Deux ans plus tard, en 1974, il gagne la Coupe d'Afrique des clubs champions avec son club, le Cara. Zeus ou Lénine est mort le 22 novembre 2005 au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (Chu). La politique, au Congo, reprend toujours la vedette dans l'actualité. Bernard Bakana Kolélas bénéficie d'une loi d'amnistie, votée à l'unanimité en sa faveur, le 23 novembre, par l'Assemblée nationale. Il était condamné par contumace à la peine de mort, en mai 2000 pour « les crimes d'arrestation illégale, séquestration, viol et toutes autres violences et voies de fait ». Bernard Bakana est amnistié à la suite d'une décision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a initié une procédure d'amnistie

en sa faveur. En effet, depuis la fin de la guerre (5 juin – 15 octobre 1997), Kolélas vit en exil. Après Abidjan, il s'est installé à Bamako au Mali. C'est dans cette ville que son épouse, Jacqueline Kolélas décède à Paris, le 29 septembre 2005, en France.

À l'hôtel Méridien, se tient le jury de la première édition des Tam-tams d'or. Le trophée tam-tam d'or, initiative de Médard Milandou, décerne au président Sassou N'Guesso le Tam-tam d'or du grand mécène, « pour son implication personnelle dans le retour et la consolidation de la paix au Congo, condition sine qua non du développement et à la pratique de l'art ». La cérémonie est retransmise en direct par Télé-Congo.

Le 22 décembre 2005, Calissa Ikama, 13 ans, élève de 4ème, présente son roman : « Le triomphe de Magalie ». La cérémonie de sa présentation a lieu à l'hôtel de ville de Brazzaville. Chassez la politique, elle revient au galop ! Le 23 décembre 2005, les obsèques de sa femme terminées, Bernard Bakana Kolélas tient son premier meeting au Centre sportif de Makélékélé depuis son retour à Brazzaville. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU